

# **LES SAGNARD DE CHOUMOUROUX**

**De 1613 aux années 1950,  
une famille de notables  
d'Yssingeaux (HAUTE-LOIRE)**

**OCTOBRE 1997**

**Jérôme SAGNARD**

La famille de **SAIGNARD, SAGNARD, SANIARD** ou **SANHARD** est très ancienne en Languedoc et plus particulièrement en Velay, avec notamment la famille Sagnard de Choumouroux à Yssingeaux.

Sa filiation remonte dès 1439 avec Jean de Sagnard (seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de St Voy en Velay) anobli par lettres patentes du Roi Charles VII le 29 avril 1439 "pour nous avoir offert les premiers drapeaux pris sur nos ennemis dans le Velay et pour les bons services qu'il nous a faits le temps passé au fait de nos guerres". Une tradition familiale fait descendre cette famille des comtes souverains de Privas en Vivarais (peut-être les Poitiers-Valentinois). Elle est très distinguée par ses alliances et ses services militaires. C'est une noblesse d'épée qui s'illustre au service du Roi. Elle est membre des Etats du Velay (en 1702-1713-1716-1720-1721-1723) comme baron de Queyrières et de Mortesagne.

Son implantation s'est étendue dans le Velay, Vivarais et dans le Forez avec plusieurs forts rameaux. La branche aînée s'établit d'abord à Mortesagne puis à Queyrières. Ensuite une branche se crée à Choumouroux près d'Yssingeaux. A la génération suivante, une autre branche issue du rameau principal s'implante au Vernet près du Pertuis. A la cinquième génération après Jean de Sagnard, trois branches se constituent à Glavenas, à la Fressange près de St Didier en Velay et à Canson près d'Annonay. Enfin une dernière branche se scinde des Choumouroux pour fonder la famille des Sasselage près de Craponne mais c'est la branche des Choumouroux qui intéresse notre propos.

Abordons un petit historique sur cette famille, avec la première mention familial abordé dans l'ouvrage Gallia Christiana (Tome 1 - Preuves feuillets 50 Additif) qui contient une charte de 1161. Elle relate une sentence arbitrale sur le fait des munitions de guerre rendues entre Hugues Comte de Rodez et Pierre évêque de Rodez, au nombre des gentilshommes témoins lors de la sentence figure un certain Bertrandus de Senarcto soit en français Bertrand de Sagnard. Malheureusement, il nous est difficile d'authentifier ce nom.

Néanmoins les historiens s'accordent à leur donner, pour auteur commun Jean de Sagnard, seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de Saint-Voy en Velay. En 1439, Jean de Sagnard est promu écuyer de Charles VII pour avoir offert à ce prince, lorsqu'il n'était que Dauphin, les premiers drapeaux enlevés aux ennemis dans le Velay. Le 14 avril 1439, il est fait Chevalier par Charles VII dans l'église de Notre Dame du Puy pour ses services et faits de guerre.

Charles VII fait encore à noble Jean de Sagnard, un don magnifique, dûment enregistré au bailliage de Montfaucon le 29 avril 1439. Le même jour, il reçoit des lettres royales de l'investissement commandant de 50 hommes d'armes et de la charge enviée de son Premier Ecuyer d'Ecurie.

Citons la lettre écrite par Charles VII pour récompenser "**L'Ecuyer Jehan de Saignard**" qui aurait offert à ce prince les premiers drapeaux qui furent pris sur les ennemis dans le Velay :

*"Maistre de notre hostel, et nous maistre et controleur de nostre chambre aux derniers, savoir faisons que, pour le bon rapport qui fait nous a été des sens,*

*loyauté et bonne diligence de nostre bien-aimé l'écuyer Jehan de Saignard et pour considération des bons services qu'il nous a faits, le temps passé au fait de nos guerres, si comme nous a esté remontré, et espérons que plus il fasse icelui Jean de Saignard. Pour ces causes et aultres à celles mouvants, l'avons, aujourd'hui retenu et recevons par ces présentes, nostre premier écuyer d'écurie pour nous servir dorénavant audit office, aux honneurs prérogatives, franchises, libertés, gages, hostellages, livraison droits, profits et émoluments accoutumés et qui y appartiennent.*

*Si nous mandons et expressément enjoignons à chacun de vous si, comme à luy appartiendra, que pris et reçu dudict Jean de Saignard le serment sûr et accoutumé, et nostre présente retenue, enregistrée ès registres, papiers et écrits de notre dite chambre aux dossiers, avec celle de mes autres officiers, de semblable retenue estant du même office, ensemble des honneurs, prérogatives, franchises, libertés, gages, hostellages, livraisons, droits, profits et émoluments des susdicts faites, souffrés et laissés jouir et user pleinement et paisiblement, en luy payant iceulx gages et hostellages, aux termes et en la manière accoutumée et par rapportant ces présentes au vidimus d'icelles fait pour le scel royal pour une fois seulement ; nous voulons tout ce que a compté et payé, luy en sera alloué à compte et rabattu de la recette de vous maistre de nostre chambre, aux deniers, par nos amis et féaux gens de nos comptes, auxquels mandons et ordonnons ainsi le faire sans difficulté nonobstant quelconques ordonnances restrictions, mandements ou défense à ce contraires".*

Donné au Puy le 29ème jour d'avril l'an de grâce 1439 par le Roi Charles VII, Messires Gastonet et autres présents Chaligaud. Nous pouvons donc distinguer la bravoure de Jean de Sagnard et la large récompense offerte en retour par le Roi Charles VII. Jean de Sagnard continue sa lancée des hauts faits d'armes de ses prédécesseurs.

Selon une légende familiale rapportée par les descendants de la famille de la Fressange, son grand-père aurait été emprisonné dans la Tour de Londres après une bataille de la guerre de cent ans. A Londres, il aurait gravé son nom sur les murs de la prison de cette célèbre tour or ce nom pourrait être encore lu sur ces murs.

Néanmoins les siècles n'abâtardissent pas le blason des Sagnard. Leur épée ne se brise pas dans les batailles. En 1590, Henri IV mandait dans un style très familier à César de Sagnard, une occasion de servir son bon Roi. Dans cette lettre, il reconnaît les mérites de son capitaine César de Sagnard en lui offrant le commandement d'une troupe de deux cents hommes. Lettre d'Henri IV à César de Sagnard commandant d'une compagnie de deux cents hommes par commission du 4 avril 1590 citons :

*"A notre cher et bien-aimé César de Sagnard, salut ! Ayant délibéré de mettre sus et faire lever promptement et assembler bon nombre de gens de guerre, tant de cheval que de pied, pour nous en servir ses occasions qui se présenteront pour la conservation de notre état et de nos bons sujets et, d'en bailler la charge à quelques vaillants et expérimentés capitaines, à vous fidèles et assurés; de cette*

*cause sachant les susdites qualités être en vous, nous avons commis et député, commettons et députons par ces présentes, signées de notre main, pour lever, mettre sus et assembler incontinent et le plus diligemment que faire se pourra, le nombre de 200 hommes de guerre à pied, français, des meilleurs et de plus aguerris ; soldats que pourrez choisir et iceux mener et conduire à la guerre avec vous, sans désemparer ladite compagnie, sous la charge de notre cher et très aimé cousin le Duc d'Epéron, l'un de nos pairs de France et Colonel Général de notre Infanterie Française, la part où il sera, par nous ou nos lieutenants généraux, ordonné et commandé pour notre service, faisant iceux vivre avec telle police qu'il ne vous en vienne aucune plainte. De ce faire nous avons donné et donnons plein pouvoir, autorité, commission, mandement à tous qu'il appartiendra, qu'à vous, ce faisant ils obéissent. Car tel est notre plaisir".*

Donné à Corbeil, le 4ème jour d'avril, l'an de grâce 1590 et de notre règne le premier.

Signé Henry

Par le Roy : Signé Suze

(Cette compagnie fut ensuite réduite à 50 hommes).

Les preuves de noblesse sont requises tantôt par le Roi (chasse aux faux nobles, fréquente sous Louis XIV), tantôt parce que les familles nobles demandent une charge réservée aux nobles : soit à la cour, soit à l'armée. Or une famille noble ne peut "prouver" son ascendance que par documents écrits, authentiques, émanant d'autorités reconnues : sentences de justice, actes notariaux, actes royaux, à la rigueur actes paroissiaux qui doivent habituellement s'étendre sur la durée de trois générations ou d'un siècle. Ces actes doivent prouver que la famille a noblement vécu sans déroger, en servant le Roi. Elle prend toujours les qualitatifs, la continuité légitime de la "race" pendant un siècle est alors tenue pour certaine. Cette procédure est appliquée à la famille Sagnard. L'arbre généalogique est établi par devant Monseigneur de Bezons, intendant de la province du Languedoc, commissaire, député pour la recherche des faux nobles. Sur cet arbre sont empreintes les armoiries de la maison de Sagnard. Cette famille est maintenue dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668.

Citons la copie du jugement souverain :

*"Claude Bazin chevalier, seigneur de Bezons, conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police, finances, en la province de Languedoc, commissaire député par sa majesté, pour procéder à la vérification des titres de noblesse en icelle. Entre le procureur du Roy en la commission, diligence de Maître Alexandre Belleguise chargé par sa majesté de la poursuite et vérification des titres de noblesse et recherche des usurpateurs d'icelle en Languedoc demandeur en exécution de la déclaration du 8 février 1664 et arrêt du conseil du 24 décembre 1667 d'une part, et noble Antoine de Sagnard écuyer, seigneur de Maumerac, Maumeire, Glavenas et d'autres places, François de Sagnard seigneur et baron de Queyrières son fils, lieutenant de la Compagnie Colonelle au régiment de Navarre, assigne pour feu Pierre de Sagnard son autre fils et pour feu César de Sagnard son père, demeurant au lieu de Maumeire en Vivarais, et nobles Jean et Gabriel Allier de Sagnard, seigneur de Préaux et de la Fressange, père et fils, Jean Baptiste de*

*Sagnard seigneur de Glavenas habitant à Beauregard paroisse de Vocance et nobles César de Sagnard seigneur du Vernet, Christophe de Sagnard frères et noble Pierre de Sagnard seigneur de Choumouroux et Claude Aymé de Sagnard seigneur de Chazaux aussi frères assignés et defendeurs d'autre part. Vu la déclaration et arrêt du conseil les exploits d'assignation donnés aux défendeurs en cause des titres en vertu desquels ils ont pris la qualité de nobles le 15 août dernier et autres jours suivants la procuration par eux faite à Maître Porte leur procureur pour se présenter aux assignations et soutenir leurs titres bons et valables le 21 août dernier.*

*Généalogie et armes des defendeurs... (se composent d'une énumération d'actes d'état civil, de contrats... qui sont repris dans la partie généalogie).*

*Inventaires et dires des parties et tout ce qu'a été dit et produit consentement de Belleguise conclusions du procureur du Roy ou le rapport du sieur de Villeraze commissaire à ce député tout considéré. Nous intendant susdit par jugement souverain et en dernier ressort de l'avis des officiers par nous pris au désir de l'ordonnance avons déclaré lesdits Antoine de Sagnard seigneur de Maumeyrac, François de Sagnard, seigneur et baron de Queyrières, son fils, Jean et Gabriel Allier de Sagnard, sieur de Préaux et de la Fressange père et fils, Jean Baptiste de Sagnard seigneur de Glavenas, César de Sagnard seigneur du Vernet et Christophe de Sagnard frères, Pierre de Sagnard seigneur de Choumouroux et Claude Aymé de Sagnard seigneur de Chazaux, frères, avoir justifié desdits qualités de nobles, conformément à la déclaration du Roy et arret de son conseil et ordonne que tant eux que leur postérité nés et à naître de légitime mariage jouiront des privilèges immunités et exemptions des nobles de la province de Languedoc et qu'il en sera fait mention dans le catalogue. Et en conséquence de ce, avons déchargé ledit Antoine de Sagnard des assignations ses père et fils faisant inhibitions et défenses audit Belleguise ses proposés et commis de pour raison de celui donner aucun trouble à peine de tous dépens dommages et intérêts.*

*Fait à Montpellier le 20 décembre 1668. Collationné. Signé Bazin par monseigneur Signé Fournier et icelle".*

(Cette copie est prise sur une expédition faite par Champanhac, notaire, le 6 avril 1757 d'après l'original appartenant à la famille de Sagnard de Choumouroux à la réquisition de Messire Pierre Louis de Sagnard seigneur de Choumouroux et d'Étables et autres places. La copie de cet acte contresigné par le notaire doit servir à prouver l'authenticité de la noblesse de cette famille pour toute démarche future)<sup>1</sup>.

En effet, le 1 février 1699, Pierre de Sagnard de Choumouroux et son fils Jean Joseph obtiennent un jugement de l'intendant du Languedoc, monsieur de Lamoignon, qui les déchargent de présenter les titres en vertu desquels ils prennent la qualité de nobles et fait défense d'engager des poursuites contre eux à ce sujet.

Après l'histoire, abordons l'origine géographique de cette famille qui se situe au pied du pic de Lisieux. L'ancien château de Bonas se situait sur le côté sud (St. Voy en Velay). Le castrum est signalé dès 957. Il fut détruit vers 1290. Ce château était très vaste. Il aurait occupé au sol une superficie de plus de 2000 m<sup>2</sup>. Aux abords, sept châtelets auraient défendu l'approche du château de Bonas ou Bonnas. Ils portaient les noms suivants : Chastel-Vueilh-Bronac-Montgiraud-La

---

<sup>1</sup> ADHL 18 J 89

Chièze-Les Hermens-La Batie-Sagnard. Ce lieu existe toujours et une ferme a été construite dans les années 1850-1875 avec les pierres de la précédente construction. Il s'orthographie Sagnard.

Que signifie ce mot Sagnard ? Il provient du mot Sanhard, formé du patois Sanha et du suffixe augmentatif ou péjoratif Hard. Une sagne représente une plante marécageuse mais aussi une terre marécageuse ou humide. Une supposition évidente propose l'homme habitant une terre humide comme origine de ce nom. La géographie terrestre du lieu-dit illustre cette hypothèse. L'idée d'une motte castrale située au-dessus de cette plaine marécageuse n'est pas à exclure car celle-ci aurait pu servir de défense militaire en cas d'attaque et d'invasion du site.

La maison de Sagnard porte comme armes un blason d'azur au sautoir d'or. La couleur azur constitue une couleur royale et le sautoir est une pièce marquant une combinaison entre une bande et une barre. L'explication possible opérée dans le choix de ce blason est la suivante : nous devons tenir compte de la part symbolique de l'époque médiévale. Jean de Sagnard est fait écuyer dans la cathédrale Notre Dame du Puy où il existe une chapelle St André. Or ce blason représente une croix de St-André. De plus, St-André est l'un des premiers apôtres à avoir suivi Jésus Christ et Jean de Sagnard est l'un des premiers à avoir suivi Charles VII quand il n'était pas encore roi mais le dauphin malmené. La croix de St-André représente la croix où a été crucifié l'apôtre St-André. Ce blason est peu représenté en France (les familles St-André, de Noblet de La Clayette et Messey en Charolais possèdent le même blason) et en Ecosse l'équivalent, c'est Saint Andrews.

La devise de cette famille est la suivante : *"fort contre les ennemis ou fort contre l'ennemi"*. Leur cri de guerre est le suivant : *"Queyrières cornette"*. Une cornette constitue un étendard de régiment de cavalerie et Queyrières est le château familial originel au XV<sup>e</sup> siècle. Le surnom de cette maison est *"La Guerrière"*.

En effet, tous ses membres appartiennent au régiment d'Auvergne où ils combattent en grand nombre avec beaucoup de bravoure. A la guerre de Pologne, le maréchal de Maillebois disait au Roi de ce régiment : *"Vous savez, Monseigneur, qu'un régiment tel que celui d'Auvergne décide souvent du gain de la bataille"*.

Abordons la généalogie de la famille de Sagnard de Choumouroux qui commence avec le deuxième fils d'Antoine de Sagnard (petit fils de Jean I) et de Jeanne de Saint-Laurent. Elle s'installe dans une maison forte située à l'entrée d'Yssingeaux apportée en dot par la femme de Jean de Sagnard, Flavie de Choumouroux.

#### IV.3 - GUILLAUME DE SAGNARD

Guillaume se marie trois fois :

oo Marguerite Bonnisol le 5 janvier 1551, notaire Outin.

Elle fait un legs à son mari le 18 août 1557, notaire Mondon.

oo Françoise de la Vèze (du mandement de Roche en Régnier, fille du seigneur d'Artites et de Vacherolles).

oo Suzanne de Vertamy le 15 février 1575, notaires Daurelle et Lalemard.

Elle est la fille de Pierre François de Vertamy, seigneur d'Usson-en-Forez, et de Rose de Ribes. C'est le troisième fils d'Antoine et de Jeanne de Saint-Laurent.

Il est co-seigneur de Mortesagne après la mort de son frère Pierre. Il assiste au mariage de son neveu César le 15 mai 1589. Il meurt en 1594 à la tête de cent arquebusiers à la porte St Gilles au Puy. Il faisait parti des rangs royalistes qui ont été massacrés dans ce guet-apens. Son neveu César réchappe à ce carnage mais un autre membre de la famille non authentifié est tué dans la lutte.

Il a 4 enfants de sa troisième femme :

1) Pierre, co-seigneur de Mortesagne

2) Jean

3) Claude

Elle est baptisée le 23 avril 1590. Son parrain est Etienne Mondon, capitaine commandant à Yssingeaux et sa marraine est Claude Langon, femme de César, sa tante. Elle se marie avec François Tourton, seigneur des Bordes, puis avec Aymar Pastural des Beaux, seigneur du Bouchet le 13 janvier 1613

4) Antoinette

Elle se marie avec François de Choumouroux qui est en 1633, bailli de Mézères. Comme son frère, elle épouse un membre de la famille des Choumouroux, scellant ainsi une double alliance. Le 15 septembre 1655, Antoinette de Sagnard de Choumouroux, veuve de noble François de Choumouroux par son testament fonde diverses messes à la chapelle de Choumouroux de l'église d'Yssingeaux et par un codicille du 25 septembre 1657, elle fonde de nouvelles messes à dire en mémoire de son mari, belle-mère et d'autres parents.

#### V - JEAN DE SAGNARD - ECUYER

oo Flavie de Choumouroux le 21 avril 1613 (notaire Coron).

Il est seigneur de Choumouroux, Montméa, Chazeaux. Il est témoin au mariage de Charles Mijolla et d'Anne Margerit (les autres témoins sont Christophe de la Borie et Claude Christophe de la Vèze). Il est bailli d'Yssingeaux en 1633. Il est fait prisonnier au siège de Chalencon, en 1639 où il commandait 100 arquebusiers à pied. Libéré, il commande la ville d'Yssingeaux. Il teste le 8 avril 1654. Son fils

Pierre est son héritier universel. Son autre fils Claude Aimé reçoit un legs (notaire Rechatin). Il obtient un certificat du comte de Tournon pour les services rendus au Roi au siège de Salces le 5 novembre 1639.

Sa femme est la fille et l'héritière de Pierre de Choumouroux et de Catherine d'Henry.

Ils ont 4 enfants :

1) Marie

Elle est baptisée le 2 octobre 1621. Son parrain est Jean Rechatin des Olières et sa marraine est Gabrielle de Glavenas. Elle se marie avec Jean Desprès le 2 mars 1634, il est seigneur de la Suchère. Il est le fils de René et de Catherine Bouvard (ou Boulard).

2) Anne

Elle est baptisée le 7 juillet 1624. Son parrain est Claude de Vertamy, chanoine de l'église cathédrale du Puy et sa marraine est Anne de Sagnard de Choumouroux, femme de Pierre. Elle se marie avec Claude Thomas de Beaux.

3) Pierre

Il est baptisé le 1 novembre 1626. Il meurt le 3 novembre 1708.

Son parrain est Pierre, son oncle et sa marraine est Louise de Lestrangle, femme de Claude d'Henry, seigneur de Vareigne. Il se marie deux fois avec Marguerite Aimée de la Bastie de Reynaud, le 21 avril 1652 et avec Jeanne Petiot, le 30 juillet 1669.

4) Claude Aimé ou Claude Aymé (vers 1627)

Il est écuyer, seigneur de Chazeaux.

Le 21 mars 1649, noble Claude Aimé de Sagnard de Chazeaux part au service du Roy dans la compagnie des chevaux légers du marquis du Montpesat. Il fait son testament où ses héritiers sont : son père Jean, ses soeurs : Marie marié à Jean Desprès, Anne marié à Claude Thomas de Beaux, son frère Pierre comme héritier universel.

Il se marie avec Jeanne Delhome ou Delolme le 16 juin 1667 (notaire Lionyier).

En 1659, il commande une compagnie d'après l'ordre de route donnée par monseigneur l'Archevêque de Lyon (le 9 avril 1659). En 1695, il paie 10 livres de capitation.

Ils ont 11 enfants :

a) André baptisé le 19 août 1669

Son parrain est André Delolme, sieur de Galand et sa marraine est Jeanne Petiot, sa tante et les autres témoins sont Louis de Souverain sieur de Treslemont (château situé face à Choumouroux), noble Pierre de Sagnard, son oncle.

b) Claire baptisée le 11 août 1671

Son parrain est Pierre de Sagnard, son oncle et sa marraine est Claire du Pont (femme de noble André Delolme)

c) Jean baptisé le 10 mars 1673

Son parrain est Jean Desprès, seigneur de la Suchère et sa marraine est Jeanne de Beaux de Vonac

d) Joseph baptisé le 25 avril 1674

Son parrain est Jean Joseph de Sagnard de Montméa (son cousin germain)

e) Claire Marguerite, baptisée le 23 mai 1675

Sa marraine est Claire Marguerite Desprès de la Suchère, seigneur de Chatelar

f) Jeanne Marie baptisée le 30 mai 1676



Son parrain est Jean Antoine Desprès de la Suchère et sa marraine est sa soeur Marie

g) Balthazar Xavier né le 2 décembre 1677, baptisé le 23 mars 1678

Son parrain est Balthazar de Beaux, seigneur de Vonac, mari de Jeanne Françoise de Choumouroux et sa marraine est Catherine Brun, femme de Jean de Sagnard de Montméa. Il est chevalier de St. Louis et capitaine au régiment Royal Comtois. Il est administrateur de l'hospice d'Yssingeaux en 1744. Il teste le 13 septembre 1758.

h) Jeanne Marie baptisée le 9 février 1679

Son parrain est Claude Aymé fils de Pierre de Sagnard, son cousin et sa marraine est Marie, sa soeur. Elle se marie avec Joseph Meyronnec le 27 janvier 1693 (Bourg).

i) Thomas baptisé le 2 février 1680

Son parrain est Claude Thomas Desprès et sa marraine est Madeleine de Lainey, femme de Jean Antoine Desprès, seigneur de Chatelar

j) Jean né le 27 mars 1681

Son parrain est Jean de Sagnard et sa marraine est Claire de Sagnard

k) Marie Françoise née le 26 août 1683, baptisée le 8 septembre 1683

Son parrain est Pierre Desprès de la Suchère et sa marraine est Jeanne Françoise de Choumouroux, femme de Balthazar de Beaux.

l) Jean François baptisé le 3 octobre 1685

Son parrain est Louis de Sagnard, son frère et sa marraine est Jeanne de Sagnard, fille de Jean Joseph de Sagnard, sa petite cousine.

Certains documents familiaux nous mentionnent l'existence d'un fils appelé Louis mais aucun registre paroissial n'atteste son existence.

## VI - PIERRE DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX - ECUYER

oo Marguerite Aimée de la Bastie de Reynaud le 21 avril 1652 (notaire Besset)

oo Jeanne Petiot le 30 juillet 1669

Il est seigneur de Choumouroux, Montméa, Chazeaux (fief pour lequel il reçoit en 1623 l'investiture de l'évêque du Puy). Il est déchargé du droit de franc-fief, conjointement avec Antoine de Sagnard (seigneur de Marminhac) par arrêt du 13 janvier 1661, rendu sur la production de ses titres, justifiant son ancienne extraction. Marguerite Aimé de la Bastie de Reynaud des Estables est la fille du seigneur d'Estables et de Claire de Bonnaud. Sa deuxième femme est Jeanne Petiot, veuve de Claude Brun, bourgeois d'Yssingeaux. C'est la fille de Pierre Petiot, docteur en médecine et de Marguerite Charmet. En 1681 et 1682, il est recteur de la confrérie des Pénitents Blancs de la ville d'Yssingeaux. En 1695, Pierre est capitaine de bourgeoisie et propriétaire de l'office de maire. Il vit avec son épouse, ses trois fils dont l'aîné est marié, sa belle-fille, ses six petits-enfants, ses quatre domestiques. Il paie 120 Livres de capitation.

Du 1er lit, il a 2 enfants :

1) Jean Joseph né le 14 novembre 1653, baptisé le 22 septembre 1654, décédé en 1711

Son parrain est Jean de Sagnard de Montméa, son grand-père et sa marraine est Claire de Bonnaud, sa grand-mère.

2) Jean de Sagnard de Montméa

Il est mort au siège de Chièri en Italie en 1701.

Du 2ème lit, il a 4 enfants :

1) Claude Aymé né le 6 juin 1670, baptisé le 15 juin 1670

Son parrain est Claude Aymé de Sagnard de Chazeaux, son oncle et sa marraine est Louise Maryse Fontbonne

2) Jean né le 2 octobre 1672 à Yssingeaux, baptisé le 30 octobre 1672 à Yssingeaux, décédé le 22 avril 1746 à Craponne. Il donne la branche de Sasselange. Son parrain est noble Jean Desprès, seigneur de la Suchère. Les témoins présents à son baptême sont noble Pierre Desprès, noble Jean de Sagnard de Montméa, curé du Betz.

3) Claude Melchior né le 9 janvier 1674

4) Jean Antoine baptisé le 19 novembre 1675

Son parrain est Jean Antoine Desprès de la Suchère, seigneur de Chatelar. Les témoins présents à son baptême sont Claude Aymé de Sagnard de Choumouroux, son oncle, noble Charles Choumouroux seigneur de la Borie.

## VII.1 - JEAN JOSEPH DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX DE MONTMEA

oo Catherine Brun.

Ils sont mariés le 2 mai 1677. Il est né le 14 novembre 1653, il est baptisé le 22 septembre 1654. Il meurt au siège de Chivas en Espagne en 1711. Il est capitaine au régiment d'Auvergne et chevalier de Saint-Louis. Il est maire d'Yssingeaux entre 1692 et 1711. Lors de son mariage, Pierre de Sagnard, seigneur de Choumouroux, constitue à son fils Jean Joseph le tiers de ses biens sous réserve de l'usufruit. Jean Joseph donne à sa fiancée 4 000 Livres plus 500 Livres pour bagues et bijoux. Les témoins du mariage sont Jean Desprès, écuyer, seigneur de la Suchère, Charles de Choumouroux, écuyer, seigneur de la Borie, Claude Aymé de Sagnard, écuyer, seigneur de Chazeaux, Claude Petiot bourgeois de Bas. Jean Joseph épouse la fille de sa belle-mère. Or Jean Joseph est le fils de Pierre et de Marguerite Aimée de la Bastie Reynaud et Catherine Brun est la fille de Claude Brun et de Jeanne Petiot (cette dernière s'est remariée à Pierre de Sagnard de Choumouroux, père de Jean Joseph). Ce mariage renforce l'alliance entre ces deux familles. Jean Joseph hérite du château d'Etables ou des Etables de son oncle Claude Just Reynaud de la Bastie seigneur du même lieu cité. Le 9 janvier 1710 il fait son testament. Il institue son fils Pierre Louis comme héritier universel. Il lègue à Louise 100 Livres, à Jean Martin 3 500 Livres, à Jean Aymé 3 500 Livres, à Alexis 3 500 Livres. A ses autres héritiers, il donne 2 Sols et 6 Deniers.

Ils ont 11 enfants :

1) Jeanne Marguerite (26 février 1678)

Son parrain est Pierre de Sagnard de Choumouroux, son grand-père et sa grand-mère est Anne Petiot, sa tante

2) Louise (27 août 1679)

Son parrain est Claude Juste Reynaud de la Bastie, seigneur des Etables et sa marraine est Louise Espinasse, veuve de Mengoux. Elle se marie avec Jean Baptiste d'Henrys, le 22 octobre 1706.

Ils ont 7 enfants, 2 garçons et 5 filles dont :

a) Joseph

b) André (curé de Peyrot)

3) Anna Marie (4 novembre 1680)

Son parrain est Claude Aymé, son oncle et sa marraine est Marie Olin. Elle est religieuse.

4) Pierre Louis (4 octobre 1681-2 décembre 1759)

Son parrain est Pierre Louis de Bonnaud, écuyer et sa marraine est Jeanne Delolme, femme de Pierre de Sagnard. Il hérite des biens paternels. Il est capitaine au régiment d'Auvergne. Il se marie avec Catherine Bonnefous.

5) Jean Martin (14 novembre 1682)

Son parrain est Jean Desprès et sa marraine est Jeanne Petiot. Il est curé d'Yssingaux du 30 octobre 1708 au 29 juin 1710.

6) Anne Marie (née le 7 juillet 1685, baptisée le 26 juillet 1685)

Son parrain est Jean Antoine de Prele, écuyer et sa marraine est Anne femme de Pierre Brun

7) Marie (née le 19 juillet 1686)

Son parrain est André Juge et sa marraine est Marie Sabot

8) Jean Aymé (né le 1er avril 1689, baptisé le 20 octobre 1689, décédé le 10 janvier 1762)

Son parrain est Jean Aymé de Sagnard, son oncle et sa marraine est Marguerite de Sagnard. Brigadier des Armées du Roi, chevalier de Saint-Louis en 1733. Enterré dans la chapelle de Saint-Rosaire à Yssingaux.

9) Claude Thomas (27 avril 1690)

Son parrain est Claude Thomas de Beaux, seigneur de Vonac et sa marraine est Anna Besson, femme de Jacques Maurin, bourgeois d'Yssingaux

10) Alexie (née le 20 août 1691, baptisée le 21 août 1691, décédée le 3 juillet 1769)

Son parrain est Pierre Louis de Sagnard, son frère et sa marraine est Alexie Dupin

11) Pierre Vincent (5 avril 1693)

Son parrain est Pierre de Sagnard de Choumouroux et sa marraine est Jeanne Petiot femme du parrain.

Un événement incongru est mentionné dans le registre paroissial de la commune d'Yssingaux le 22 octobre 1690. Noble Joseph Sagnard, seigneur de Montméa, a eu une fille illégitime avec Marie Chabret Julien d'Espaly, paroisse Saint-Marcel du Puy prénommée Antoinette. Son parrain est Pierre Linet hoste d'Yssingaux et sa marraine est Antoinette Pons. Joseph est sans doute Jean Joseph, homme marié ayant eu une aventure extra-conjugale mais qu'il reconnaît.

#### VIII.4 - PIERRE LOUIS DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX - ECUYER (4 octobre 1681-2 décembre 1759)

oo Catherine Bonnefous

Elle est la fille de Georges et de Catherine Trevys (ou Treveis).

Il est seigneur de Choumouroux, de Montméa, des Etables, de Chazeaux. Il est capitaine au régiment d'Auvergne Infanterie. Il est chevalier de Saint-Louis. Le 7 novembre 1732, obligation passée par Guillaume Mouret à messire Pierre Louis de Sagnard écuyer, seigneurs de Montméa, Choumouroux et autres places, héritier de feu messire Jean Joseph de Sagnard et à dame Catherine Brun veuve de ce dernier habitant en leur château de Choumouroux près de la ville d'Yssingeaux, le seigneur absent, sa mère pour lui acceptant (notaire Privat) . En 1734, l'enquête sur la capitation mentionne Chazeaux et Choumouroux<sup>2</sup>. Citons :

"Noble Pierre Louis de Sagnard seigneur du capité à Yssingeaux. Son domaine comprend 3 domestiques, 1 artisan, 18 ménages (dont environ le quart vit sur son bien qu'il travaille, les autres ont quelques fonds qu'ils cultivent mais n'étant pas suffisant pour les occuper et pour les nourrir vont à la journée pour aider à leur subsistance), 2 servantes, 1 valet de labour, 1 veuve de laboureur, 2 fils de ménager, soit au total 28 personnes. Cette communauté est composée de 25 feux et chaque feu de 5 personnes. Elle paie de capitation année commune 37 Livres et 7 Sols. Il n'y a ni commerce, ni industrie. La production du sol s'appuie sur une principale récolte composée d'avoine, de peu de seigle. Le principal revenu consiste en produit du bétail".

Ils ont 14 enfants dont 7 seront chevaliers de Saint-Louis en 1790 :

1) Pierre Georges (21 mai 1720 - 9 juin 1794), appelé Pierre Georges de Sagnard de Choumouroux, seigneur d'Etables, Montméa, Chazeaux

Son parrain est Georges Bonnefous, bourgeois de la ville du Puy, son grand-père et sa marraine est Catherine Brun, femme de Jean Joseph de Sagnard. Mentionné en 1769 dans le testament de sa tante Marie Alexie. Chevalier de Saint-Louis en 1748, rayé en 1763, commandant de bataillon au Régiment d'Auvergne.

2) Jean Aymé (24 janvier 1722 - 10 mai 1722)

Son parrain est Jean Aymé de Sagnard de Choumouroux, chevalier au régiment d'Auvergne et sa marraine est Catherine Trevys de la ville du Puy, sa grand-mère

3) Marie Marthe Françoise (7 juin 1723 - 4 juin 1756)

Son parrain est Jean Baptiste d'Henry et sa marraine est Marie Marthe Trevys, femme de Flantin, ancien conseiller du Roy.

oo François Anatole ou Amable de La Rothenégly, seigneur de Chamblas (décédé le 4 décembre 1783). Ils ont 8 enfants : Georges, Gabriel-François, Alexis, Joseph, Bénigne, Jeanne, Marie, Marthe.

<sup>2</sup> Cahiers de la Haute-Loire, l'article de Jean Merley "Le Velay dans la 1ère moitié du XVIIIème-Les mandements Vellaves et l'enquête de 1734 sur la capitation" (articles Choumouroux- Chazeaux n° 148).

Parmi ces enfants, le plus connu est Gabriel-François de la Rothenégly<sup>3</sup> dit « le général Rimbart ». Il est né le 6 octobre 1757 au château de Chamblas, dans le Velay (commune de Saint-Etienne-de-Lardeckyrol, département de la Haute-Loire). Son grand-père avait été mousquetaire du roi et son père était officier au régiment d'Auvergne comme son grand-père maternel.

Il fait ses études au collège des Oratoriens de Juilly, fondé par le cardinal Pierre de Bérulle lui-même. En 1776, il est cadet-gentilhomme puis sous-lieutenant au régiment de Gâtinais, lieutenant en 1777, capitaine en 1787. Sous les ordres de Rochembeau, il fit la guerre d'Amérique dans le corps expéditionnaire envoyé par Louis XVI au secours des « Insurgents » de George Washington.

En 1782, il est blessé à la bataille de Savannah : alors qu'il charge à la tête de sa compagnie, il est touché à la tête d'un coup de baïonnette et doit être trépané: opération alors extrêmement grave, à laquelle il survit. Il est ensuite fait prisonnier lors du combat livré par le navire « Le Caton » sur lequel il se trouve le 12 avril 1782. Il est libéré en 1783 à la fin des hostilités et il revient en France. Il est chevalier de Saint-Louis en 1791 mais il démissionne de l'armée royale en janvier 1792 car il n'était plus question de servir le nouveau régime, encore moins après le 10 août 1792 (chute de la monarchie).

En 1793, il se trouve à Saint-Etienne lorsque les Lyonnais arrivent en Forez : il se joint à eux sous le nom de Rimbart. Ce pseudonyme qui vise à protéger les siens ne fut jamais découvert par les républicains, même après son arrestation.

Il gagne Montbrison avec les Lyonnais : ses qualités militaires, son charisme personnel l'imposent à la tête de l'Armée Départementale Lyonnaise. Précý lui donne le grade de général. Après la défense de Montbrison, le « raid » sur Saint-Anthème et la victoire de Salvizinet, il dirige la retraite sur Lyon où le 15 septembre 1793, il réussit à faire pénétrer dans la ville, déjà presque complètement encerclée, tous ses soldats et un important convoi de vivres et de munitions. C'est « l'arrivée des Montbrisonnais », saluée avec enthousiasme et reconnaissance par les Lyonnais.

Le général de Précý lui confie la défense des postes d'Oullins. Quand la situation fut désespérée, Précý tente une sortie, dans la nuit du 8 au 9 octobre 1793. La Rothenégly commande l'avant-garde et François-Henri de Virieu, l'arrière-garde. Lorsque la percée eut réussi, la troupe se disperse. Puis il se déguise en paysan mais il est arrêté et ramené à Lyon.

Mais son véritable nom ne fut pas découvert et c'est sous le nom de Jean Rimbart, né en Suisse, ancien officier de l'armée de Hollande, qu'il fut condamné à mort le 25 octobre 1793 par la Commission militaire de Lyon qui jugeait sans appel et dont les décisions étaient exécutoires dans les vingt-quatre heures. Il fut fusillé le jour même et demanda à commander lui-même le feu du peloton d'exécution.

#### 4) Louise Bénigne (7 mai 1724 - 11 mai 1724)

Son parrain est Denis Plantier et sa marraine est Louise de Sagnard

#### 5) Jean Gaspard Alexis (6 août 1725 - 7 janvier 1781) appelé de Sagnard de Montméa

<sup>3</sup> Village de Forez n°46 Avril 1991 Article de Claude Latta sur Le combat de Salvizinet (7 septembre 1793) pages 2 à 10 et d'après une notice biographique extraite de l'ouvrage du capitaine Gilbert Bodinier Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance (Vincennes SHAT 1983)

Son parrain est Claude Gaspard Montméa, bourgeois du Puy et sa marraine est Marie de Sagnard de Choumouroux. chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment d'Auvergne.

6) Joseph Aymé (14 septembre 1726) appelé de Sagnard de Montaigu

Son parrain est Jean Aymé Sagnard de Choumouroux capitaine au régiment d'Auvergne, son oncle et sa marraine est Marie Barbe Bonnefous, du Puy et les témoins au baptême sont Véron, Treslemont. Chevalier de Saint-Louis 1760, capitaine de grenadiers au régiment d'Auvergne, (vivant en 1769 testament de sa tante et vivant en 1776 testament de son frère Jean Pierre Louis).

(7) Pierre Joseph (2 novembre 1727), appelé de Sagnard de Chazeaux ou bien de Choumouroux.

Son parrain est Pierre Georges, son frère et sa marraine est Anne Thérèse Galien. Il teste le 25 juin 1776, avant midi, par devant le notaire royal, avocat au parlement et les témoins présents, noble présent Pierre Joseph de Sagnard sieur de Chazeaux, habitant au lieu et château de Choumouroux paroisse d'Yssingaux lequel dans la crainte d'être prévenu de la mort avant d'avoir disposé de ses biens toutes fois dans une pleine liberté d'esprit et en parfaite santé a fait ordonne et dicte son testament nuncupatif et disposition de dernière volonté de la forme suivante dans le cas de décès il veut être pourvu des honneurs funèbres par ses héritiers et après nommés personnes qu'ils s'en acquittent directement et autre donne à l'hôpital d'Yssingaux la somme de 300 livres payable en trois paiements au syndic de l'hôpital, plus la somme de 90 livres à la fabrique de l'église d'Yssingaux, donne et lègue à dame Catherine Françoise Bonnefous de Choumouroux sa mère la légitime telle que de droit qui pourra lui appartenir sur ses entiers biens institués, est testateur sa mère au legs son héritière particulière et quant à ses autres biens, institue pour ses héritiers universels nobles Pierre George de Choumouroux, Jean Gaspard Alexis de Sagnard de Montméa, Joseph Aimé de Sagnard sieur de Montaigu, ses frères chevaliers de l'ordre militaire de Saint Louis, Joseph Reymond Bénigne de Sagnard chevalier de Choumouroux ancien capitaine aide major au régiment d'Auvergne, demoiselles Louise Françoise de Sagnard de Jarmeyrac et Alexis Françoise de Sagnard de Choumouroux ses soeurs... lègue à son frère Joseph Reymond Bénigne de Choumouroux, son frère et héritier la somme de 3 000 livres sur son entière hérédité. Son frère aîné Pierre Georges de Choumouroux ne participera en rien au partage des meubles. Les témoins sont Jacques Durand, Laurent Charreyre des Roys, Montagne, notaire Delolme. Il est chevalier de Saint-Louis.

8) Marie Catherine (9 octobre 1728)

Son parrain est Joseph d'Henry de Paillery et sa marraine est Catherine Brun

9) Pierre Louis (9 février 1730 - 29 août 1773)

Prêtre chanoine de l'église cathédrale de Notre Dame du Puy. Il est appelé de Sagnard de Jarmairac (ou Jarmeyrac). Son parrain est Pierre Georges, son frère et sa marraine est Marthe, sa soeur

10) Louise Françoise (10 octobre 1731) appelée de Sagnard de Montméa

Son parrain est Pierre Georges, son frère et sa marraine est Louise Bénigne vivante en 1776, sa soeur

11) Jean Alexis Sébastien (19 janvier 1733-1760), appelé Jean Alexis de Sagnard de Choumouroux

Son parrain est Jean Gaspard Alexis, son frère et sa marraine est Marthe, sa soeur

Capitaine au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis en 1758. Mort au combat à Clostercamp en 1760

12) Joseph Raymond Bénigne (16 janvier 1734-1 mars 1812)

Son parrain est Joseph Raymond Desprès de la Suchère et sa marraine est Marthe, sa soeur

13) Françoise Alexie (8 octobre 1735)

Son parrain est Pierre Reboul, bourgeois et sa marraine est Alexie de Sagnard de Choumouroux, sa tante (vivante en 1776)

14) Jean Pierre Louis (27 mars 1737-7 octobre 1783)

Sa marraine est Louise Bénigne, sa soeur

Chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Auvergne. Il teste en 1769.

Une des filles de cette famille doit être membre de l'Abbaye Royale de la Seauve Bénite car son père Pierre Louis doit 6 000 livres aux religieuses de l'abbaye en décembre 1750. Sur les quatorze enfants de ce couple, sept seront chevaliers de Saint-Louis avant 1789. Or un seul de ses fils s'est marié et a assuré la descendance.

#### IX.1 - PIERRE GEORGES DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX

Il est seigneur d'Etables, de Montméa, de Chazeaux et de Choumouroux. Il est né le 21 mai 1720 à Yssingaux. Il est mort le 9 juin 1794 à Saint-Didier (Montfranc) à 74 ans. Son parrain est Georges Bonnefous, bourgeois de la ville du Puy et sa marraine est Catherine Brun, femme de Jean Joseph de Sagnard (sa grand-mère).

Il est chevalier de Saint-Louis en 1748. Il est commandant de bataillon au régiment d'Auvergne. Il est rayé du contrôle en 1763 à 43 ans.

En 1770, il est témoin au testament du curé de Champanhac. En 1760, le 12 avril, il teste avant de partir au service, il lègue à sa tante Marie Alexie de Sagnard de Chazeaux une pension viagère de 200 livres, à Pierre Joseph de Sagnard de Chazeaux (7<sup>e</sup> enfant) son frère, une pension de 100 livres, à Pierre Louis de Sagnard (n° 9) son frère, une pension de 100 Livres au cas où il le ferait pas prêtre. Il nomme Dame Catherine Françoise de Bonnefous sa mère, héritière universelle à la charge de remettre son entière hérédité à ses frères germains: Jean Gaspard Alexis (n° 5), Joseph Aymé (n° 6), Alexis Sébastien (n° 11), Joseph Raymond Bénigne (n° 12) et Jean Louis (n° 14) ; évaluant à 4 000 Livres ses bestiaux, meubles, immeubles comme dans le dernier testament de son père de la date du 4 septembre 1759 (reçu notaire Champanhac).

Le 6 février 1761, Pierre Georges est commandant au Régiment d'Auvergne. Il donne comme titre clérical (rente en argent) à son frère Pierre Louis le domaine du Moulin de Choumouroux (n° 9 ou 14). Il est écuyer.

En 1766, au château des Crozes, il assiste au mariage de Jean André Véron de la Borie (seigneur de la Valette, capitaine au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de l'île de Sainte Lucie de 1783-1789) avec Jeanne Marie de Chalendard (fille de Claude Joseph de Chalendard et de Jeanne Fourel). Les autres témoins présents sont Antoine Dufour (capitaine au régiment de Beaufremont), Thomas Jean Véron de la Borie (capitaine au régiment d'Auvergne), Louis de Belfort de Salecrup et Jean de Chalendard.

En 1789, une procuration est transmise par Pierre Georges de Sagnard de Choumouroux, chevalier de Saint Louis, ancien commandant du bataillon du régiment d'Auvergne, seigneur de Chazeaux, Choumouroux, Estables, en faveur de Pierre Louis François de la Rothenégly de Chamblas, son neveu pour assister à l'assemblée de la noblesse du Velay qui se tient au Puy-en-Velay le 31 mars 1789. Malheureusement, il meurt le 21 Prairial an III (le 9 juin 1794) à 5 heures du matin, dans la prison de Montfranc (Saint Didier en Velay) , victime d'un geôlier ivrogne et brutal Chomel. Le seigneur du Betz et voisin de cellule François Charbonnel meurt dans les mêmes conditions de souffrance dix jours plus tard.

#### IX.12 - JOSEPH RAYMOND BENIGNE DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX - ECUYER (16 janvier 1734-1 mars 1812)

oo Marie Catherine Pauline Colonna d'Ornano en 1786

Sa femme est la fille de Benoît Antoine François Colonna d'Ornano, comte de Colonna et de Marie Mège du Moulin.

Il est seigneur de Choumouroux. Il est officier au Régiment d'Auvergne, lieutenant en 1755, chevalier de Saint-Louis en 1780, major au régiment des grenadiers royaux du Quercy. Il est blessé au visage à Clostercamp, il est commandant de la garde nationale d'Yssingeaux en mars 1792 avec des Breux.

Mais la révolution et son cortège de malheurs rattrapent cette famille Sagnard de Choumouroux où plusieurs de leurs membres ont failli mourir. Joseph Raymond Bénigne de Sagnard de Choumouroux, commandant de la Garde Nationale d'Yssingeaux revient à Choumouroux quelques jours avant Pâques. Les ennuis commencent avec une succession d'événements inattendus qui bouleversent leur tranquillité.

Début avril 1792, les rumeurs se bousculent autour d'Yssingeaux, "*des brigands*" armés, courent les campagnes pour incendier les lieux de culte. En réalité ce sont les gardes nationaux qui cherchent à éliminer les édifices de culte et leurs officiants. Quelques jours avant Pâques, le directoire du département fait fermer tous ces édifices pour éviter les incidents. Cette mesure, à Yssingeaux, ne fait qu'aggraver la situation, les patriotes affirment qu'elle n'avait été prise que pour mieux exciter la population contre eux. Les événements s'accroissent le lundi 9 avril 1792 où un habitant de Bessamorel déclare que son village est aux mains des bandits et en proie au pillage. Ce n'est pas vrai mais Yssingeaux entre en plein effroi. Le chevalier Joseph Raymond Bénigne de Choumouroux, commandant de la Garde Nationale est convoqué pour organiser la défense de la ville. Yssingeaux connaît des soubresauts. Où la Garde Nationale et son chef Choumouroux refusent de participer à une action dont l'objet est la protection du culte. Ils préfèrent prendre les armes contre les brigands. Les rumeurs continuent à circuler dans la ville. Des troupes d'Araules viennent défendre Yssingeaux avec 150 hommes.

Le mardi 10 avril 1792, la tension s'accroît avec la convocation générale de 1500 hommes rangés en bataille sur 3 rangs, commandés par les officiers de la Garde Nationale sur le Foiral. Le maire continue à s'opposer à tout rassemblement. Pendant ce temps, le 10 avril 1792, le directoire du département envoie un administrateur : Boulangier avec mission de rétablir le calme à Yssingeaux,



accompagné d'environ 200 gardes nationaux de la ville du Puy, de deux pièces de canon et de deux brigades de la gendarmerie nationale. Le sieur Faure Lavarenne, maire d'Yssingaux, tente une conciliation avec l'administrateur du directoire du département venu du Puy. Il déclare répondre de l'ordre et de la tranquillité publique si les troupes venues du Puy s'arrêtent aux faubourgs de la ville à la hauteur de l'allée de Choumouroux. Faure Lavarenne, l'administrateur ponot et Choumouroux, engagent les gardes nationaux locaux à rentrer chez eux. La troupe se retire progressivement. Soudain, une fusillade éclate entre quelques retardataires des gardes d'Araules sur le chemin du retour et la Garde Nationale du Puy, stationnée près de leur passage. Les canons sont pointés sur la ville. Le pugilat règne à Yssingaux. Le bilan s'élève à cinq morts dont un garde national du Puy et quarante blessés d'Yssingaux et huit de la Garde Nationale. Les gardes nationales des villages voisins viennent à Yssingaux. Des débordements se produisent avec l'incendie du mobilier de la maison du culte et le pillage de certaines maisons. La Garde Nationale du Puy repart avec 23 prisonniers dont le maire Faure Lavarenne et certains sont libérés au Puy.

Le 23 avril 1792, Balthazard Faure est directeur du jury. Il se fait adresser une dénonciation visant soixante-treize Yssingelais, dont le maire et plusieurs membres de la famille de Sagnard de Choumouroux, comprenant : Pierre Georges, Pierre Joseph, Joseph Raymond Bénigne, Marie Catherine, Françoise Alexie et Louise Françoise qui sont menacés d'arrestation. Le 10 avril 1792, au soir, Joseph Raymond Bénigne réussit à quitter Yssingaux, déguisé en femme ! Il sauve sa vie en se réfugiant au Béage en Ardèche.

Toute la maison de Choumouroux est suspectée pendant la Révolution car leur château est convoité par le chef révolutionnaire Yssingelais Faure. De plus, ce dernier empêche que l'allée du château ne soit rasée. Cette affaire de Pâques se prolonge dans le temps. Le jury d'accusation rend le 8 février 1793, une décision renvoyant trente-huit personnes devant le tribunal criminel et acquittent les autres personnes. Puis tous les accusés sont mis ou laissés en liberté.

En été 1793, la nouvelle loi des suspects est mise en vigueur. Les anciens accusés sont à nouveau arrêtés. Ils sont transférés à St Didier puis au Puy et enfin à Paris. Deux convois partent l'un le 15 Messidor (3 juillet 1794) du Puy, l'autre le 17 Messidor (5 juillet 1794) de St Didier. Pierre Joseph Sagnard de Choumouroux et une de ses soeurs font partie de ces convois avec cinquante Yssingelais. Une tradition familiale nous rapporte les dessous de leur survie : les deux filles Choumouroux sont sauvées miraculeusement de la guillotine. Un ami Yssingelais, lecteur des sentences fatales les reconnaît. Sans rien leur dire, le matin de l'exécution, il préfère sauter la page du livre des condamnations qui les concerne. Il sauve leur vie ainsi que l'ensemble des condamnés de la page ! Puis le 9 Thermidor (27 juillet 1794) la chute de Robespierre marque la fin de l'affaire d'Yssingaux. Dans le courant Brumaire, les prisonniers retrouvent tous la liberté et le chemin d'Yssingaux. Le 17 Brumaire an III (7 novembre 1794), Pierre Joseph de Sagnard de Choumouroux est libéré de la Conciergerie.

C'est à la demande de la députation Ardéchoise, à la convention que les mesures prises contre Joseph sont levées en Pluviôse an III (janvier-février 1794). Le 15 Ventôse an V (le 5 mars 1796), Joseph Raymond Bénigne de Sagnard est

radié de la liste des émigrés<sup>4</sup>. Cette affaire de Pâques a failli être le plus grand massacre d'habitants de la même ville de France. Un seul homme Faure et sa haine anti-yssingelaise a failli sacrifier 114 compatriotes dans la plus importante "fournée" de la terreur.

La matrice des contributions foncières de 1793, attribuée au citoyen Choumouroux, un revenu de 2 565 livres, le plus important de la commune sans tenir compte de ses propriétés extra-communales. Il possède un domaine dans le mandement de Laval-Emblaves. L'état général des biens des émigrés d'octobre 1793<sup>5</sup> signale que : *"la famille Choumouroux possède une fortune représentative d'un niveau moyen. Elle est composée d'un château évalué 30 000 Livres, 6 domaines, 1 bois et 1 pré". "Le tout représente 197 000 Livres soit un revenu estimé à 5 % de 9 850 Livres. Les cens prélevés sur les habitants du petit mandement de Chazeaux rapportent peu : 11 septiers de seigle et 7 d'avoine soit un revenu supplémentaire estimé à 60 Livres. C'est une fortune foncière. Elle équivaut à Bellecombe"*.

Le château de Choumouroux est fouillé en avril 1802 car madame de Choumouroux est une amie de la famille Maurin qui est soupçonné d'empoisonnement sur la personne du sous-préfet Dauthier<sup>6</sup>.

Un mémoire conservé à la bibliothèque municipale de Tarentaise à Saint-Etienne, résume en une dizaine de pages plus de cinquante années de procédures<sup>7</sup>. C'est un mémoire pour dame Julie Angélique Montreymard et le sieur Jacques Mathon son mari, propriétaires, habitants du lieu de Bourg Argental appelant d'un jugement rendu au tribunal d'Yssingaux le 15 Floréal an X (4 mai 1803). Contre les sieurs Joseph Raymond Bénigne Alexis François Sagnard de Choumouroux, propriétaire, habitant de la Ville d'Yssingaux et contre Georges François Alexis La Rothenégly, propriétaire, habitant du lieu de Chamblas commune de Saint-Etienne de Lardeyrol. Le procès pose la question suivante : une donation faite au nom d'un tiers, par contrat de mariage et sans procuration de sa part, est-elle obligatoire pour celui au nom de qui elle est faite ? Le contrat de mariage incriminé date du 13 février 1746. Ce mariage unit Marie Marthe de Sagnard de Choumouroux fille de Catherine Françoise Bonnefous et de Pierre Sagnard de Choumouroux, petite fille de Catherine Treveys et de Georges Bonnefous avec François Anatole La Rothenégly. Le père et la mère de la mariée lui constituent une dot de 18 000 Livres dont 9 000 de droits paternel, 2 000 du chef maternel, 1 000 de Jean Aymé de Sagnard de Choumouroux et 2 000 d'elle-même. Le père paie jusqu'à concurrence de 12 000. Cette somme est stipulée remboursable en paiements égaux et annuels de la somme de 3 000 chacun, à commencer en un an lors prochain et successivement d'année en année sans intérêt qu'à défaut de paiement. Mais Catherine Bonnefous, veuve Montreymard, garde le silence sur les 3 000 que Pierre de Sagnard de Choumouroux dit avoir fait sur son ordre. Les Sagnard de Choumouroux vont faire des saisies arrêts pour sûreté du paiement de 4 000. Les procédures s'enchaînent. Nous ne connaissons pas l'existence d'un autre mémoire abordant cette affaire.

<sup>4</sup> ADHL 1 Q 6951

<sup>5</sup> Ce document est étudié par J. Merley dans la revue Les Cahiers de la Haute-Loire d'après un document des ADHL coté 1 Q 158 Bis.

<sup>6</sup> Bulletin de la Société Académique du Puy-en-Velay 1995 Tome LXXI page 41.

<sup>7</sup> Bibliothèque Municipale de Saint Etienne Forez Courbon n°4.

Sa femme est la fille de Benoît Antoine François Colonna d'Ornano, comte de Colonna et de Marie Mège du Moulin.

Ils ont 1 enfant :

1) Joseph Alphonse Raymond Marcellin Bénigne

X - JOSEPH ALPHONSE RAYMOND MARCELLIN BENIGNE DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX (dit « le baron de Choumouroux ») (15 mars 1788-21 février 1872)

oo Marie Françoise Angélique du Crozet le 11 janvier 1811

Il est né à Aubenas (Ardèche) le 15 mars 1788. Sa femme est la fille de Charles Jean Baptiste François du Crozet, marquis, lieutenant colonel et de Marie Jeanne Angélique de Caulet de Grammont. Il est seigneur de Javaugues.

Alphonse hérite de son oncle Jacques Henri Colonna d'Ornano (né en 1754) maréchal de camp, mort en service en Espagne (sans parents) , de la terre de Préveranges en Vivarais. En Isère, ils possèdent deux lots estimés chacun à 82 500 Livres comprenant un corps de domaine et des terres. Il vend le château d'Etables en 1838. Ils font un acte de donation reçu par le notaire Chometon à Yssingeaux le 29 novembre 1861, à titre de partage anticipé à leur fils Ernest en ce qui concerne le château de Choumouroux.

Ils ont 4 enfants :

1) Joseph Charles Ernest (27 décembre 1811 - 24 février 1895)

2) Marie Léonie Charlotte (décédée le 30 janvier 1884 à Lyon)

oo Jean Antoine Melchior du Treyve de Saint-Sauveur, vicomte. C'est le fils du comte Jean Baptiste Christophe du Treyve de Saint-Sauveur et de Louise de Rochefort. Il devient maire de Saint-Romain en Jarez le 19 mai 1827. Il meurt le 9 avril 1882.

Ils ont 1 enfant :

a) Louis Marie Alphonse (1846 - 19 janvier 1876)

3) Louis Adrien Alfred (novembre 1819 - 8 décembre 1821)

4) Ernest Léon Alfred (né le 31 janvier 1833)

oo Marie Caroline Rodde de la Marge le 4 mai 1852, rentière demeurant à Vesse (Allier) . Elle est née à Clermont le 1 avril 1833 et c'est la fille de Mathieu ex-capitaine de cavalerie et de Thérèse Anne Marie Guérin de Villier. Le contrat de mariage est daté du 2 mai 1833 et il est passé chez le notaire Cassar à Vichy en présence d'Edouard de La Rocque, juge, âgé de 49 ans, de Louis du Crozet, percepteur receveur de 47 ans, sans doute son oncle et d'Ernest comte de Choumouroux son frère.

Mais présentons Alphonse de Choumouroux à la vie très active :

Alphonse est né le 15 mars 1788 à Aubenas en Ardèche et il est mort le 21 février 1872 à Yssingeaux à 84 ans. C'est le fils de Joseph Raymond Bénigne et de Marie Pauline Colonna d'Ornano. Il se marie dans la noblesse Brivadoise à une demoiselle Marie Françoise Angélique du Crozet (ou du Crouzet), le 11 janvier 1811. Il a 23 ans et il est à l'aube d'une prometteuse carrière politique. Sa femme est la fille de Charles Jean Baptiste François, marquis du Crozet, lieutenant colonel, et de Marie Jeanne Angélique de Caulet de Grammont.

De sa carrière militaire, nous savons peu de choses sauf qu'il sert en Espagne. Puis il est commandant des Gardes d'Honneur avant 1815, d'après une fiche de renseignement. Ses enfants savent peu de choses sur son passé car il ne se raconte pas à cause de sa modestie d'après une lettre réponse de son fils Ernest à Paul le Blanc (érudit natif de Brioude) qui lui demandait des renseignements.

Le 19 mai 1825, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur (dossier n° 390/36 du 10 octobre 1815). C'est un grand ami du monde paysan. Il fait figure d'agronome distingué. Il est membre de la Société Académique du Puy pour laquelle il rédige un article sur L'étude sur les avantages des plantations de mélèze en Velay<sup>8</sup>. Il est aussi membre du conseil de la Fabrique d'Yssingeaux en 1824.

La vie municipale de la commune d'Yssingeaux s'articule autour de deux caractéristiques. L'une marque la prédominance d'une famille noble : les Sagnards de Choumouroux et l'autre développe l'instabilité qui règne en leur absence. Ainsi Alphonse de Sagnard de Choumouroux occupe la fonction de maire d'Yssingeaux du 6 novembre 1814 à 1831 et de 1851 à 1863. Le 6 novembre 1814, une ordonnance royale nomme Alphonse maire de sa commune à la place de "de Lagrevol".<sup>9</sup>

Le 18 Mai 1815, après les Cent Jours, le commissaire extraordinaire du gouvernement impérial nomme maire Jean-Claude Gire. Il redevient maire d'Yssingeaux suite à une décision du sous-préfet d'Yssingeaux le 13 juillet 1815 donc après le second retour du Roi (les décrets Royaux datés du 12 avril 1816 et du 23 mai 1821 confirment sa nomination municipale).

En 1825, le sous-préfet tient Alphonse pour "*un bon royaliste*" dans un rapport. La monarchie de juillet le prive de ses fonctions administratives car le pouvoir le tient pour hostile. Il est élu au Conseil Municipal dès que celui-ci est soustrait à la nomination autoritaire. Il inspire l'opposition locale à la politique nationale. Il déclenche une longue crise<sup>10</sup> communale. Malheureusement cette initiative empêche pendant plusieurs mois la mise en place d'une nouvelle municipalité.

Pour les premières élections municipales au suffrage censitaire (Loi du 21 mars 1831), la ville d'Yssingeaux se divise en trois sections. Elles élisent au total 23 conseillers. Parmi les élus, on dénombre au moins 8 ou 9 "*Carlistes prononcés*" et quelques autres moins déclarés dont Alphonse.

<sup>8</sup> Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire 1828-1829 Tome IV Pages 27 à 37.

<sup>9</sup> Pierre Ignace Alexandre de Lagrevol est né à Yssingeaux le 17 novembre 1820. Avocat, conseiller à la Cour de Cassation qui est démissionnaire le 31 mai 1814.

<sup>10</sup> un épais dossier communal regroupe les faits, classé aux ADHL 4 M 289

Ce conseil est dissout le 27 mai 1832 par le Roi. Les élections de juillet 1832 donnent une nette majorité aux partisans de Louis-Philippe. Néanmoins Alphonse est réélu avec quelques uns des siens. Alphonse obtient l'annulation du scrutin de Juillet 1832 auprès du Conseil de Préfecture puis du Conseil d'Etat. De même, le sous-préfet d'Yssingeaux rencontre des difficultés pour trouver une municipalité provisoire et des présidents de bureaux. Alphonse possède une force d'intimidation dans ce milieu local trop forte pour être aisément contourné par l'administration. Alphonse est élu en décembre 1832 dès le premier tour de scrutin à la mairie.

Les élections municipales de 1833 constituent un conseil composé par six "*libéraux*" deux "*républicains*" et quinze "*carlistes*" dont Alphonse. Il possède l'appui du clergé qui influence le scrutin. En effet, le Préfet estime en 1831-1833 et 1834 que "*Le clergé partage les sentiments du parti légitimiste et marche de concert avec lui*". Néanmoins, ce conseil municipal se compose d'un nombre d'élus gouvernementaux suffisant pour faciliter le choix du préfet en matière de maire et d'adjoints à proposer à la nomination du Roi. "*Les Carlistes*" n'ont pas atteint leur espérance qui repose sur l'obtention de tous les sièges du conseil municipal. Ces hommes cherchent à obliger le pouvoir à restituer la mairie à Alphonse. Grâce aux maladroites de l'administration, les Carlistes ont acquis le contrôle de ce conseil. Ils contraignent l'administration à compter avec eux pendant toute la monarchie de Juillet où Alphonse est réélu à chaque fois par les électeurs censitaires. Les préfets et les sous-préfets de Louis-Philippe comptent le père Alphonse et son fils Ernest comme légitimistes. Mais ces derniers n'ont pas effectué de déclaration politique dévoilant leurs opinions. En août 1848, le suffrage universel continue à le porter au conseil municipal mais il n'est pas maire.

Il redevient maire de sa commune en 1851. A sa renomination, l'accueil chaleureux de la population lui prouve combien son administration précédente avait laissé de bons souvenirs. Il garde cette fonction jusqu'en 1863. A cette date, il préfère démissionner à cause de sa santé fragile et choisit son fils pour le remplacer tout en gardant cependant sa place au sein du conseil municipal.

Son administration municipale est marquée par des travaux d'utilité, telles que la fondation d'une salle d'asile le 23 juillet 1854, la création d'une Caisse d'Épargne. Lors de l'inauguration de l'asile et de la Caisse d'Épargne par le préfet Alexandre Jean Baptiste de Chevremont avec le député César Fay de la Tour Maubourg, Alphonse fait part de son intention d'envoyer une requête à l'Impératrice pour que l'asile porte le nom de "Sainte Eugénie"<sup>11</sup>. Alphonse de Choumouroux prend part à la construction d'une nouvelle église paroissiale en 1818 et d'une halle aux blés. Il fait construire des adductions d'eau.

Alphonse occupe d'autres fonctions à l'échelon départemental. Il est membre du Conseil Général de 1815 à 1839. En effet, Alphonse est élu avec 45 voix sur 51 votants le 15 novembre 1833<sup>12</sup> et Alphonse est élu avec 47 voix sur 70 votants le 24 novembre 1839<sup>13</sup>. Il assiste aux réunions sans se faire remarquer. Cet homme gère ces fonctions municipales de 1814 à 1863 car il possède le temps libre et une fortune personnelle nécessaire pour administrer sa commune pendant une longue période.

<sup>11</sup> Dossier 6310, fonds ancien, Bibliothèque du Puy-en-Velay

<sup>12</sup> ADHL 3 M4/3

<sup>13</sup> ADHL 3 M4/2

Le 22 août 1815, il est élu député de la Haute-Loire à la Chambre Introuvable à l'âge de 27 ans. Le vote s'effectue à deux degrés. Trois collèges d'arrondissement proposent des candidats : le collège départemental choisit les députés pour moitié parmi les candidats d'arrondissement et pour moitié en dehors. A ce suffrage, on dénombre 222 inscrits et 31 % d'abstentions. Il est élu au grand collège par 97 voix sur 155 votants et 216 inscrits.

Les résultats et les élus sont Palemède de Macheco avec 81 % des voix, à Brioude, Alphonse de Choumouroux avec 63 % des voix à Yssingeaux, Armand de Polignac avec 65 % des voix dans la ville du Puy, Georges de Chabron de Solihac avec 53 % des voix au Puy. Tous ces députés sont issus de la noblesse. Ce sont des "*ultras*" (nom donné sous la Restauration aux ultras royalistes représentants de l'opposition à la charte de 1814). "*Cette Chambre Introuvable*" fonctionne de la date du 7 octobre 1815 au 5 septembre 1816. Malgré sa jeunesse, il est choisi comme secrétaire à la chambre des députés, fonction importante au sein de cette assemblée. Le surnom donné à la première chambre des députés convoquée par la seconde Restauration provient du mot "*Introuvable*" attribué à cette chambre comme un éloge pour Louis XVIII à cause de la communauté inespérée de principes entre elle et le gouvernement. Mais, ce nom est adopté comme un blâme par l'opinion publique.

De nouvelles élections sont organisées en septembre 1816 sans Alphonse de Sagnard de Choumouroux qui ne possède pas les nouvelles restrictions d'âge imposé. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : avoir 40 ans et payer plus de 1000 Francs d'impôt. Malheureusement, il n'a que 27 ans ! Néanmoins il préside le collège électoral de l'arrondissement d'Yssingeaux d'après un décret préfectoral du 16 juillet 1816<sup>14</sup> où il fait un discours intéressant, citons :

*"Il a témoigné au collège le plaisir qu'il éprouvait de se trouver au milieu des citoyens qui, dans tous les temps et très récemment encore dans les moments les plus difficiles avaient donné des preuves signalées de leur amour et de leur fidélité pour un monarque si justement adoré. Il a retracé les devoirs et les obligations qu'imposait à chacun des membres l'objet de la réunion, il a fixé l'attention de l'Assemblée sur l'importance du choix qui lui était confié, il lui a fait sentir qu'on ne devait consulter que l'amour de son Roi et de sa patrie, que tout autre sentiment, toute autre affection devaient s'anéantir devant ses considérations aussi puissantes..."* Puis, Monsieur le Président a terminé ce discours où il peignait si bien les sentiments dont son cœur est animé par le tableau qu'il a fourni à Messieurs les Electeurs des dispositions des ordonnances des 5 septembre 1816 et 13 juillet 1816 (en 1816, les élections se passent au scrutin individuel et à la majorité absolue des suffrages). Les plus vifs applaudissements ont succédé à ce discours "*teinté*" du plus pur royalisme et l'amour déclaré de la patrie, les cris de "*Vive le Roi*", "*Vive le Bon Roi*" se sont mêlés à ces applaudissements. Lors de cette élection, le Conseiller de Préfecture remplaçant le Préfet absent pour congé est son cousin Jean François Régis de Sagnard de Sasselange.

Lors des élections à la Chambre des Députés en novembre 1827 à Yssingeaux, Gaspard Chevalier Lemore<sup>15</sup> gagne sans difficulté mais sans éclat (avec 70 % des voix) malgré la candidature d'Alphonse de Sagnard de

<sup>14</sup> ADHL 3 M3/6

<sup>15</sup> Chevalier Lemore est né à Yssingeaux le 13 février 1768 et mort le 21 avril 1838, conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

Choumouroux qui obtient seulement 16 % des voix. C'est fini, Alphonse de Sagnard de Choumouroux ne recherchera plus à se représenter à un mandat législatif. Les causes de cet échec sont difficiles à expliquer. Ces deux hommes appartiennent à la même nuance politique, ainsi Choumouroux est considéré comme légitimiste et villéliste<sup>16</sup>. Mais selon l'historien Auguste Rivet, Alphonse de Choumouroux est peut-être moins clérical et moins docile au conformisme que Chevalier. Selon mon opinion, douze années se sont écoulées depuis son succès, un temps très et trop long en politique car synonyme d'oubli et de nombreux décès parmi les électeurs qui l'avaient choisi en 1815.

Néanmoins il continue à suivre les joutes politiques à la meilleure place. En effet, il préside le collège électoral de l'Arrondissement d'Yssingaux à chaque élection politique. Sa respectabilité, son passé de député lui permettent d'être choisi, soit comme président, soit comme scrutateur définitif. Aux élections du 25 janvier 1830, il est élu avec 60 voix à la fonction de scrutateur, personne qui concourt au dépouillement ou à la vérification d'un scrutin.

Donc Alphonse de Sagnard de Choumouroux réussit à accéder à l'échelon national une seule fois sur deux tentatives. Son jeune âge et son dynamisme lui auraient sans nul doute permis de conserver une place à l'assemblée pour de nombreuses années. Il n'a pas pu faire ses preuves compte tenu des conditions restrictives des modalités d'élections. Sans doute, cet échec a pu contrarier cet homme dans son action politique ultérieure et l'a conduit à laisser sa place à son fils et à son cousin Henry de Sagnard de La Fressange.

Abordons l'opinion de l'administration sur cet homme<sup>17</sup>. Une note du sous-préfet non datée<sup>18</sup> où il mentionne qu'il remplit bien ses fonctions de maire et il est bon royaliste. Un rapport de police<sup>19</sup> fait état d'une visite de l'avocat Pierre Antoine Berryer<sup>20</sup> au château de Choumouroux. Les entrées des candidats politiques sont filtrées pendant les élections. Ce rapport nous apprend *que "Berryer est arrivé le 26 août 1833 à 20 heures du soir. Il est reparti le 27 août 1833 à 4 heures du matin pour poursuivre sa campagne électorale"*. Toujours, une note du sous-préfet au préfet du 28 septembre 1833<sup>21</sup> nous apprend *"qu'il est carliste plutôt par rapport à sa famille et ses relations que par conviction personnelle"*. Une note du sous-préfet Jean Félix Boucheron au préfet du 7 novembre 1833<sup>22</sup> évoque *"qu'il est bien connu pour son peu de sympathie pour le clergé"*. C'est le thème récurrent du royaliste libertin anticlérical. Une note du sous-préfet d'Yssingaux adressée au préfet le 17 janvier 1834<sup>23</sup> estime les chances éventuelles d'Alphonse de Sagnard de Choumouroux à la députation de l'arrondissement d'Yssingaux : *"De Choumouroux, belle position de fortune pour le pays, quelque influence sur la*

<sup>16</sup> Un Villéiste est un partisan de Villèle (1773-1854) homme politique, plusieurs fois ministre, président du Conseil en 1822, il fait adopter les lois réactionnaires (milliard d'indemnisation aux émigrés, loi sur les congrégations), mais il échoue lorsqu'il voulut faire rétablir le droit d'aînesse et la loi sur la limitation de la liberté de presse.

<sup>17</sup> Les rapports du sous-préfet d'Yssingaux et du préfet de la Haute-Loire sont datés du 28 septembre 1833, 18 octobre 1839, 15 juin 1863 et avril 1871 sont classés dans les dossiers politiques ses séries ADHL 3 M 6/1, 3M4/2, 3M4/8, 6M93.

<sup>18</sup> ADHL 4 M 8

<sup>19</sup> ADHL 3 M 3/9 d' Août 1833

<sup>20</sup> Berryer Pierre Antoine est né le 4 janvier 1790 à Paris, mort le 29 novembre 1868 à Aubervilliers-la-Rivière. Avocat, député à Yssingaux en 1830 comme candidat officiel. Elu en 1834 par les Collèges d'Yssingaux, de Toulouse, Toulon et Marseille ; opta pour ce dernier collège, célèbre orateur politique. Membre de l'Académie Française

<sup>21</sup> ADHL 3 M4/2

<sup>22</sup> ADHL 3M3/6

<sup>23</sup> ADHL 3 M3/9

*classe supérieure, aucune sur la classe moyenne, celles des électeurs, considérées comme riche et riche très honorable, mais pas du tout comme capacité tarifé pour ce rapport et avec raison à un très bas revenu, à la chambre il siégerait à côté de monsieur Berryer ou monsieur Grangeville dont il partage ou croit partager tous les principes".* Une autre note du même type datée du 27 novembre 1839<sup>24</sup> souligne son principal soutien ainsi *"De Choumouroux est appuyé par le député du gouvernement et il est possible qu'un jour comme son parent et ami, il se rallie au gouvernement".* Ce député ami et parent s'appelle Henry de Sagnard de La Fressange. Pour l'anecdote, en 1838 Alphonse de Choumouroux fait croire à son ami Laurent Pipet, membre du conseil municipal d'Yssingeaux, à la mort de son cousin Henry de La Fressange. Et Laurent Pipet diffuse l'information sans la vérifier, le bruit se répand dès le lendemain jusqu'à Retournac avant d'être démenti. Une note du sous-préfet datée en 1846 souligne les opinions politiques de son entourage familial : *"toute la famille est ouvertement légitimiste mais sans fanatisme".*

En 1848, ils accueillent la chute de Louis-Philippe avec plaisir comme beaucoup de légitimistes. En effet, être légitimiste c'est manifester une conviction qui repose sur un nom *"Henri V"*, sur la fidélité au petit-fils de Charles V ; fidélité qui comporte la nécessaire opposition à Louis-Philippe, c'est-à-dire au Chef de l'Etat. Le légitimiste a une conception morale et non sociale de la société mais à la différence des libéraux qui ne conçoivent la société qu'en fonction de l'individu et de ses droits. Il considère la société en fonction de groupes naturels plus durables que l'individu seul. Il cherche la défense de la tradition nationale. La famille joue un rôle déterminant tout comme la religion. La conception paternaliste des légitimistes anime toutes leurs pensées sociales. En 1848 le mouvement légitimiste s'essouffle. Ensuite, ils se rapprochent du *"parti de l'ordre"*<sup>25</sup>. Sous le second Empire, Alphonse apparaît selon l'administration d'après une note du sous-préfet comme *"un homme franc, et surtout plus sûr que son fils, qui a fait preuve de zèle et de dévouement".*

Les revenus de cet homme sont mentionnés dans la catégorie « fortune personnelle évaluée en revenus »<sup>26</sup> en 1814 6 000 francs, en 1816 15 000 francs, en 1825 25 000 francs, en 1826 15 000 francs, en 1833 25 000 francs, en 1846 25 000 francs, en 1851 30 000 francs et en 1860 30 000 francs (soit 100 salaires annuels d'une institutrice). Il est le plus fort imposé de la commune d'Yssingeaux avec 1702 francs en 1815, avec 926 francs en 1846, 937 francs en 1848, 840 francs en 1854.

Quelques actions d'Alphonse de Choumouroux sont à préciser pour dévoiler quelques facettes de son caractère. En 1815, l'épisode Mouton Duvernet illustre la force de son caractère et la loyauté d'Alphonse. Le 13 avril 1815, le général Régis Barthélémy Mouton Duvernet<sup>27</sup> passe à Yssingeaux où il doit rétablir le calme. Il

<sup>24</sup> ADHL 3 M6/2

<sup>25</sup> Le parti de l'ordre est le nom donné sous la II<sup>ème</sup> république au Parti Conservateur qui se constitue peu après l'insurrection de Juin 1848 regroupant des monarchistes (légitimistes et orléanistes), des républicains conservateurs parfois même modérés, unis par leur opposition au mouvement socialiste. Après avoir soutenu la candidature de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la République (décembre 1848) le Parti de l'ordre fut victorieux aux élections de mai 1849.

<sup>26</sup> Ces renseignements sont fournis soit par des fiches d'installation, soit par des rapports de préfets classés aux ADHL 3M 4, 4M 289, 4M 8, 4M 9.

<sup>27</sup> Le baron de Mouton-Duvernet, général Français né au Puy-en-Velay en 1769, il fit toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire et fut nommé général en 1813, il se rallie à Napoléon au moment des Cent Jours. Le gouvernement des Cent Jours fut ainsi appelé parce que le temps qui s'est écoulé entre le retour de Napoléon de l'île d'Elbe (le 20 mars 1815) jusqu'à la



réussit à sauver la vie de braves gens en empêchant la ville d'être pillée voire brûlée. Lors de son procès, Monsieur de Choumouroux maire d'Yssingeaux, au nom du Conseil Municipal de cette ville écrit une lettre à la cour le 19 juin 1815. Citons :

*"Nous avons appris que le Général Mouton Duvernet allait être, sous peu de jours, jugé ; qu'il avait obtenu la permission de faire entendre des témoins pour attester sa conduite dans les missions qu'il a reçues de Bonaparte pendant l'interrègne. Il aurait pu désigner la mairie d'Yssingeaux qui se serait empressée de lui rendre la justice qui lui est due. Il est certain que, sans sa présence, la ville était pillée et peut-être brûlée par les malveillants qui croyaient trouver une occasion favorable dans le passage des troupes qui le précédaient ou le suivaient.*

*Nous sommes assurés qu'il a existé un projet à cet égard et, s'il n'a pas réussi, nous le devons à sa présence et à ses bonnes intentions. Monsieur le Curé, homme respectable, et plusieurs autres personnes distinguées, lui doivent non seulement leur tranquillité, mais peut-être la vie.*

*Il fut remis à la troupe, qui arriva avant Monsieur le Général, une liste de prescription. Sur l'avis que nous lui donnâmes, il prit toutes les précautions pour connaître les coupables et les faire arrêter. Nous devons rendre hommage à la vérité; s'il se fût conduit, dans nos murs, d'une manière différente, nous en aurions certainement instruit le gouvernement et n'ayant que des remerciements à faire à ce général, nous devons dans la circonstance où il se trouve, lui rendre la justice qu'il mérite".* Son témoignage prouve sa valeur humaine dans ce procès joué d'avance.

D'autres témoignages soulignent qu'il entretient une correspondance avec la famille Polignac où deux lettres nous évoquent brièvement leurs correspondances, avec Armand Jules Marie duc de Polignac (1771-1847) dans une lettre du 23 janvier 1824 écrite à Paris où il parle de leur rencontre à Paris et lui annonce sa venue à Yssingeaux grâce à la mission royale dont il est investi, citons :

*"J'en profiterais avec bien du plaisir pour vous revoir Monsieur et faire connaissance avec tout ce qui vous appartient, comme aussi avec la ville que vous administrez si bien et dont l'excellent esprit m'est déjà connu. Je ne doute nullement du succès que doivent avoir vos élections dans un si bon pays et je me fais une véritable fête de me retrouver au milieu de personnes animées de sentiments tellement purs et à qui je porte un attachement qui ne peut être égalé que par l'estime sans bornes qu'elles inspirent"<sup>28</sup>.* Dans cette lettre, il évoque Ernest de Choumouroux qui est en pension à Paris.

Une lettre d'Auguste Jules Marie Armand Prince de Polignac<sup>29</sup> écrite de Londres le 24 juillet 1827 à Alphonse souligne son appui pour placer Ernest, citons :

*"Il lui promet son appui pour obtenir en faveur de son fils Ernest une place parmi les pages de sa majesté car il peut répondre à son attente"<sup>30</sup>.* Ces deux lettres sont

---

seconde abdication (le 25 juin 1815) soit 97 jours ; proscrit, il se cacha après le retour des Bourbons puis, se livra en mars 1816 et on le fusilla à Lyon. Mais en 1815, il est nommé commandant des départements de l'Ardèche, du Cantal, de la Loire et de la Haute-Loire et du Puy de Dôme

<sup>28</sup> Dossier Bibliothèque Municipale Le Puy n° 258 Fonds Cortial.

<sup>29</sup> Jules de Polignac est né en 1780 et mort en 1847, il est pair de France et président du Conseil des Ministres de Charles X, ancien officier de Hussards, aide de camp du Comte d'Artois, maréchal de camp, écuyer de Charles X.

<sup>30</sup> Dossier Bibliothèque Municipale Le Puy n° 260 Fonds Cortial.

courtoises et sympathiques mais pour information, Ernest n'est pas devenu page de sa majesté.

Les réactions du Conseil Municipal<sup>31</sup> face aux événements sont à remarquer. Au lendemain du coup d'état du 2 décembre 1851, le maire d'Yssingeaux Alphonse de Sagnard de Choumouroux, envoie un courrier de soutien à Louis Bonaparte, citons :

*"Monsieur le Président de la République, Prince, le Conseil Municipal de la ville d'Yssingeaux, au nom de la commune qu'il représente a l'honneur de vous exprimer sa bien vive reconnaissance à l'occasion du grand vote....*

*Vu votre énergie et votre patriotique dévouement, vous avez sauvé la France d'une épouvantable catastrophe. Recevez, Prince, les voeux que le Conseil forme de vous voir longtemps présider aux destinées de la France. Vous trouverez en lui un concours loyal et constant. Signé Choumouroux".* De plus, à l'annonce de la Proclamation de l'Empire le 2 décembre 1852, l'enthousiasme a augmenté : *"Le plus vif enthousiasme dont nous eussions jamais été témoins".* Après l'attentat d'Orsini contre Napoléon III, nous n'avons pas de trace d'un courrier de soutien du Conseil Municipal d'Yssingeaux en 1858. Face à chaque événement national, le maire d'Yssingeaux adresse un courrier administratif au gouvernement en place à son nom et au nom du conseil municipal.

En conclusion, Alphonse de Sagnard de Choumouroux réussit à accéder à l'échelon national une seule fois sur deux tentatives. Son jeune âge et son dynamisme lui auraient sans nul doute permis de conserver une place à l'assemblée pour de nombreuses années. Il n'a pas pu faire ses preuves compte tenu des conditions restrictives des modalités d'élections. Nous pouvons penser que cet échec a pu contrarier cet homme dans son action politique ultérieure et l'a conduit à laisser sa place à son fils et à son cousin Henry de Sagnard de la Fressange. Il a assumé de très longues années la gestion de la commune d'Yssingeaux et l'a doté d'aménagements significatifs. Au conseil général, il a participé à l'aménagement du département de la même manière. Il laisse son mandat de conseiller général à son fils à l'âge de 51 ans, de maire à son fils à l'âge respectable de 75 ans et il meurt à l'âge avancé de 84 ans à Yssingeaux.

## XI - JOSEPH CHARLES ERNEST DE SAGNARD DE CHOUMOUROUX

oo Odile (ou Adolie) Pierrette Françoise de La Roque en 1842

Il est maire d'Yssingeaux et conseiller général de la Haute-Loire. Sa femme est la fille d'Alexandre Balthazar Jean Marie de la Roque, baron, chevalier de Saint-Louis, commandant de l'ordre militaire de Saint-Louis, maréchal de camp et de Delphine Garnier<sup>32</sup>. Le contrat de mariage est reçu par le notaire Buisson à Quitenas (Ardèche) le 6 juin 1842. Ernest est né le 27 décembre 1811 et il est mort le 24

<sup>31</sup> Registre des délibérations du conseil municipal d'Yssingeaux à ces dates.

<sup>32</sup> C'est une femme d'une haute intelligence, d'une inépuisable charité et elle était toujours à la tête de toutes les bonnes oeuvres. Les pauvres connaissent la porte de sa maison et ils trouvent tous les jours et à toutes heures : le vêtement, le pain et la pièce de monnaie. La famille de Choumouroux a de tous temps pratiqué cette noble vertu (la charité), pas un pauvre n'a frappé en vain à la porte de cette maison d'après la nécrologie publiée dans le journal La Semaine d'Yssingeaux du 11 janvier 1902 (ADHL 2 PB 24).

février 1895 à 84 ans. C'est le fils aîné de Joseph Alphonse Raymond Marcellin Bénigne et de Marie Françoise Angélique du Crozet. Il entre à l'école de Saint-Cyr sans poursuivre une carrière militaire ultérieure. Elle décède le 6 janvier 1902.

Ils ont deux enfants :

1) Joseph François Hippolyte Marie Georges (1848 - 1885 à Lyon)

oo Marie Olympe Marré

En 1868, pour ses vingt ans il effectue un voyage autour du monde en bateau qu'il raconte dans son journal de croisière.

Ils ont deux enfants :

a) Joseph Victor George dit Auguste né en 1871, étudiant en 1895 quand il déclare la mort de son grand-père Ernest.

oo Marie Ernestine Félicie Mercédès de Sagnard de Choumouroux, sa cousine le 27 juillet 1900

Ils ont trois enfants :

1) Edouard Guy Régis né le 18 novembre 1903

2) Eliane Marie Joseph Mercédès née le 28 octobre 1904

3) Béatrix Joseph née le 18 mars 1906

b) Jeanne Marie France Olympe (décédée en 1955)

oo Régis Auguste Blancheton (né le 19 décembre 1868 à Craponne sur Arzon et décédé le 14 août 1941). A cause de ce mariage avec roturier travailleur, elle fut bannie à jamais de sa famille. C'est le fils de Jean et de Marie Marguerite Françoise Roux. Il est notaire à Craponne de 1896 à 1909. Mais il est atteint de surdité et doit abandonner sa charge. Ils s'installent à Paris où il crée une fabrique de vélos ayant pour nom Alpar, avenue de la République. Mais sa fabrique décline à mesure du déclin de la mode. Ils prennent leur retraite à Chatelaillon plage en Charentes Maritimes.

Ils ont quatre enfants avec une très nombreuse descendance mise en index de la page 36 à 41 :

1) Georgette Claudine Marie (née le 19 octobre 1896 à Craponne sur Arzon et décédée le 27 décembre 1976 à Lourdes)

2) Suzanne Marguerite Joséphine (née le 22 mai 1898 à Craponne sur Arzon et décédée le 12 février 1977 à Aubagne)

3) Mercédès Andrée Ernestine (née le 31 janvier 1900 à Craponne sur Arzon et décédée le 25 décembre 1919)

4) Odette Jeanne Marie Louise (née le 9 juillet 1901 à Craponne sur Arzon)

2) Georgette Françoise Marie

oo Louis Félix Adolphe de Sagnard 23 mars 1876

Il est le fils de Joseph Louis Félix de Sagnard, dit le baron de Queyrières, notaire, maire de St Julien en Chapeuil, conseiller général de la Haute-Loire de 1871 à 1874. Son père est né le 16 juillet 1816 et décédé le 7 juillet 1874 et sa mère est Marie Anne Mijollat de la Touraille qui est née le 6 août 1828. Félix est né en 1853. Ancien volontaire en marine. C'est le propriétaire du château de Montbarnier à

Yssingeaux à cette époque. Séparé de sa femme, résidant à Choumouroux en 1905, il habite Montbarnier situé face à Choumouroux !

Ils ont deux enfants :

a) Félix Pierre Alfred dit Pierre né le 5 septembre 1880, appelé baron de Sagnard, conseiller général du canton de Satalieu en Haut Vivarais, la politique attire toujours cette famille. Sa grand-mère Adolie lui fait une donation de 110 000 Francs en vertu d'un acte de donation reçu par le notaire Vey d'Yssingeaux le 30 juin 1900. C'est le dernier propriétaire du château de Choumouroux.

b) Marie Ernestine Félicie Mercédès

oo Joseph Victor George dit Auguste de Sagnard de Choumouroux, son cousin le 27 juillet 1900. Lors de ce mariage<sup>33</sup>, le château est décoré de guirlandes, la grande allée est éclairée et la foule des habitants vient les féliciter en leur récitant des compliments et en dressant des barricades d'honneur. Sa grand-mère Adolie lui fait une donation de 80 000 francs suite à son contrat de mariage en vertu d'un acte de donation reçu par le notaire Vey le 16 octobre 1900. Ce couple vivant à Paris 78 place Saint Jacques a vendu à Pierre de Sagnard de Choumouroux le château de Choumouroux moyennant le prix de 50 000 francs payé comptant d'après un acte reçu par le notaire Favre le 7 mars 1920.

Ils ont 3 enfants :

1) Edouard Guy Régis Alais Marie né le 14 ou 18 novembre 1903

2) Eliane Marie Joseph Mercédès née le 28 octobre 1904

3) Béatrix Joseph née le 18 mars 1906

Le dernier Sagnard de Choumouroux mentionné dans les registres paroissiaux est : Edouard né le 24 janvier 1949.

Une tradition familiale mentionne un mariage avorté entre un de ses membres et la fille d'Ettore Bugatti (célèbre constructeur) mais celle-ci avait exigé le titre de comtesse et la possession du château familial pour donner son accord mais un refus sur ces conditions entrava ce mariage.

---

<sup>33</sup> Article extrait du journal La semaine d'Yssingeaux daté du 4 août 1900.

Revenons au dernier homme politique des Sagnards de Choumouroux et présentons Ernest de Choumouroux de la manière que son père :

Il commence sa carrière politique en succédant à son père et devient conseiller général en 1838 gardant cette fonction de 1838 à 1848 et de 1851 à 1883. C'est son père qui favorise son élection où il est avec 47 voix face à Dumolin, une voix et Blanc, trois 3 voix sur 78 votants. L'élection du Conseil Général du 2 août 1852<sup>34</sup> voit son élection avec 2574 voix. L'élection du Conseil Général du 4 août 1855<sup>35</sup> où il est élu avec 2555 voix.

Il participe au conseil municipal d'Yssingeaux avant d'accéder à la mairie à la place de son père malade en décembre 1863, il officie de 1863 à 1870 et de 1871 à 1878. Il occupe cette haute fonction communale en poursuivant l'oeuvre paternelle. Il est vice-président du comice agricole d'Yssingeaux en juillet 1855 et en 1867 il se consacre toujours à cette activité.

Il est président de l'assemblée électorale du Conseil Général le 8 avril 1871. Ernest fait partie des exceptions. En effet, il est élu en cours de mandat conseiller général en décembre 1851 puis réélu en juillet 1852. De même, il est élu en septembre 1870 puis réélu en avril 1871 jusqu'au 1er août 1883. Il siège à droite. Lors d'une vacance de poste, il est sous-préfet d'Yssingeaux en mars 1871 pour quelques mois.

Le 10 octobre 1839, une note du sous-préfet d'Yssingeaux adressée au Préfet sur Ernest<sup>36</sup> cherche à cerner ses aptitudes à une fonction électorale. Citons :

*"Il n'a pas d'expérience des affaires. Il est fort jeune et ses opinions politiques laissent beaucoup à désirer. Mais il paraît disposé à se préparer aux travaux administratifs. Son jugement est sain et sa politique est celle d'un honnête homme. Ses principes se modifieront peut être par le frottement avec des hommes monarchistes constitutionnels".* A 28 Ans, il est jugé trop jeune pour un poste administratif. Or 25 ans plus tôt, son père était élu député au même âge. L'évolution des mentalités est flagrante en une génération. Néanmoins, l'auteur de la note souligne qu'il doit entrer en contact avec le milieu monarchiste pour fortifier ses idées. Ce jugement personnel est rare en matière politique et il est donc à souligner, peut-être son auteur partage les mêmes opinions.

Le 27 novembre 1839, une note du sous-préfet d'Yssingeaux adressée au préfet<sup>37</sup> rappelle l'influence de la famille d'Ernest. Citons :

*"Ernest de Sagnard de Choumouroux, élu membre du conseil général par le collège électoral du canton d'Yssingeaux doit le suffrage de ses concitoyens à l'affection exclusivement que le pays porte à sa famille. La maison Sagnard est une rares maisons nobiliaires de l'arrondissement qui ont su conserver à travers les vicissitudes politiques, quelques traditions de patronage qui lui constituent encore aujourd'hui une sorte de crédit quoique notoirement légitimiste, cette famille compte parmi ses clients des électeurs de toutes opinions et monsieur Alphonse de Sagnard de Choumouroux en présentant son fils aîné à sa place était sûr d'avance de le faire agréer. Monsieur Ernest de Sagnard de Choumouroux n'a aucune*

<sup>34</sup> ADHL 3 M4/3

<sup>35</sup> ADHL 3 M4/3

<sup>36</sup> ADHL 6 M93

<sup>37</sup> ADHL 3 M6/2

*expérience de l'administration. C'est un de ces hommes ordinaires à son droit qui veulent le bien de leur pays et sont modérés dans leurs opinions. Il a déclaré qu'il remplirait son mandat avec conscience sans se préoccuper de ses idées politiques. Il était appuyé par le député du gouvernement et il est possible qu'un jour comme son parent et son ami, il se rallie au gouvernement."*

Toujours en 1839, une note du même type résume de manière identique la situation. Citons :

*"Monsieur de Choumouroux sera incontestablement nommé par le conseil départemental. Il est dans son parti plutôt par influence de famille et de relation que par conviction personnelle et par la-même, il n'est pas dangereux le moins du monde."*

Une lettre du 2 décembre 1840<sup>38</sup> annule l'élection d'Ernest au Conseil Général à cause de la possibilité de le confondre avec son père Alphonse. Cette décision émane du Ministère de l'Intérieur. Une lettre du 16 avril 1853 suit le décret du 30 octobre 1852 et confirme sa réintégration au Conseil Général après ses nombreuses péripéties.

Le 2 janvier 1844, une note du sous-préfet au Préfet sur Ernest<sup>39</sup> rappelle les liens familiaux et la surveillance exercée par les autorités sur les notables locaux. Citons : *"Ernest de Choumouroux, qui était dans l'arrondissement de Brioude chez son aïeul du Crozet serait parti en Angleterre"*. En 1844, une note du sous-préfet sur Ernest continue sur le même sujet en évoquant le voyage d'Ernest en Angleterre pour aller saluer le Comte de Chambord.

Le 28 avril 1845, une note du sous-préfet sur Ernest de Sagnard de Choumouroux<sup>40</sup> résume l'ensemble des renseignements connus avant une élection. Citons :

*"Il est universellement estimé et aimé. Son caractère est facile et conciliant. Sa probité intacte. Ses sentiments politiques se sont dégagés... des légitimistes qu'il avait reçue dès son enfance. Il appartient à cette catégorie d'anciens royalistes, homme d'ordre qui ont d'abord salué dans la nomination du Président, la fin de la Révolution de Février. L'effacement de la famille d'Orléans et plus tard dans l'avènement de l'Empereur la consolidation de tous les grands principes d'ordre et de gouvernement. Son adhésion n'est plus douteuse et produit un effet important dans l'opinion publique. Esprit sage, doué d'un sens droit, il ne se mêle point dans le sein du Conseil Général d'une intrigue qui pourrait s'y produire. Il s'occupe pratiquement d'agriculture et son expérience à cet égard ne sera pas sans utilité. Marié depuis plusieurs années, avec une femme riche née dans une famille noble de l'Ardèche, il est dans une situation sociale tout à fait indépendante. Il n'a qu'un fils dont il dirige lui-même l'éducation. Il est un homme digne, par ses qualités privées comme par son influence extérieure ; d'être désigné de nouveau aux suffrages des électeurs des cantons d'Yssingaux"*.

Cette note constitue le portrait d'un homme aux multiples qualités, candidat idéal pour une nouvelle désignation comme conseiller général.

Mais comment le gouvernement opère-t-il pour choisir son candidat ? Le préfet dispose d'un réseau officiel et de réseaux officieux d'informateurs. Il double et

---

<sup>38</sup> ADHL 3 M4/3

<sup>39</sup> ADHL 6 M81

<sup>40</sup> ADHL 3 M4/3

recoupe les informations sur les élus pour contrôler les élus. Les rapports possèdent une filière officielle qui passe par les brigades de gendarmerie, les commissaires de police et les sous-préfets dont les comptes rendus fournissent au préfet la matière et, parfois, le texte de ses propres rapports au gouvernement. Après enquête, il choisit le candidat gouvernemental puis il le propose à l'agrément ministériel.

Le 5 janvier 1846, une note du Préfet sur Ernest<sup>41</sup> développe une nouvelle fois récite le parcours de notre homme et de ses convictions. Citons :

*"C'est un ancien élève de St. Cyr. Il appartient à une famille noble et riche dévouée à la légitimité. Il professe ouvertement les principes de ce parti. Il n'a d'autre influence....Sa famille jouit de beaucoup de considération".* En Juin 1846, une note du Préfet sur Ernest et sa famille<sup>42</sup> reprend les précédentes informations :

*"Choumouroux, famille noble et riche, légitimiste et influent à cause de sa famille".* L'influence et l'origine d'une famille joue beaucoup sur le sous-préfet quand il dresse le portrait d'un candidat.

Le 16 avril 1853, une note du sous-préfet adressée au préfet sur Ernest replace ce portrait, citons :

*"C'est un homme d'un esprit calme et positif qui n'a pas fait jusqu'ici d'opposition au sein du Conseil Général et qui se prêterait peu je crois, à une opposition systématique et ne se mêlera pas aux petites intrigues qui pourraient s'y nouer. En politique, il a appartenu à l'opinion légitimiste comme tous ou presque tous de ses coreligionnaires politiques. Il n'a d'abord vu dans la Révolution de Février que la chute du gouvernement de Louis-Philippe. Mais peu à peu, cette révolution l'a mis en garde contre les premières impressions. J'ai des raisons de croire qu'aujourd'hui il est sincèrement rallié au gouvernement impérial".* Ce portrait reflète l'image d'un homme à l'esprit calme, positif, pas d'un opposant actif, d'origine légitimiste, revenu à l'administration et rallié au gouvernement. Le gouvernement recherche des appuis politiques parmi ces types d'élus tout en surveillant ses éventuels ennemis.

Le 15 juin 1863, une note du sous-préfet d'Yssingeaux sur Ernest<sup>43</sup> dresse un portrait négatif de notre homme contredisant les précédents rapports :

*"Homme d'un caractère faible se laissant volontiers aller plutôt à de mauvaises qu'à de bonnes influences, a cependant soutenu la cause du candidat officiel, mais en cela, a été guidé plutôt par son intérêt personnel que par son dévouement au gouvernement et, ce qui tend à l'établir, c'est qu'il s'est rendu quelques jours avant les élections dans l'arrondissement de Brioude pour y faire de la propagande en faveur du candidat hostile".*

En Septembre 1864, une note du sous-préfet d'Yssingeaux sur Ernest<sup>44</sup> exprime le degré de confiance à accorder à cet homme :

*"Il est rallié à l'Empire mais il ne faut pas avoir une confiance absolue dans son dévouement".* Ce portrait fait preuve de justesse car empreint de beaucoup de pertinence. D'après cette note, nous pouvons penser qu'il joue sa carte personnelle tout en changeant d'étiquette politique sans perdre ses électeurs. Le portrait du fils, composé par l'administration s'oppose à celui du père<sup>45</sup>. Citons :

---

<sup>41</sup> ADHL 3M 3/6

<sup>42</sup> ADHL 3 M 4/4

<sup>43</sup> ADHL 3 M 4/8

<sup>44</sup> ADHL 3 M 6/1

<sup>45</sup> ADHL 3 M 4/8

*"Son père a un caractère plus ferme et plus sûr surtout que son fils. Il a fait preuve de zèle et de dévouement".*

En Juillet 1867, lors du rapport<sup>46</sup> établi pour obtenir la légion d'honneur, l'administration affine ses observations :

*"Il jouit de l'estime publique et l'administration n'a qu'à se féliciter de ses rapports avec lui depuis 3 ans qu'il est maire. Toutefois ses services ne paraissent pas devoir lui mériter encore une distinction que plusieurs de ses collègues du Conseil Général et surtout des maires du département plus anciens que lui pourraient également solliciter. Je pense qu'il y a lieu d'attendre une occasion favorable".* Le deuxième paragraphe est biffé dans cette lettre adressée au Ministre par le préfet de la Haute-Loire. Néanmoins, une lettre datée du 16 août 1867 du Ministère de l'Intérieur fait état de la nomination d'Ernest de Sagnard de Choumouroux au grade de chevalier de la Légion d'Honneur par l'Empereur. Une lettre datée du 19 août 1867 écrite par Ernest de Sagnard de Choumouroux remercie le gouvernement et il associe son père à ses remerciements. Sans doute, des appuis politiques ont permis de contourner le premier barrage administratif, Ernest de Choumouroux obtient cette décoration synonyme de réussite humaine et gage de respectabilité.

En 1875, les archives Vinay conservent une lettre d'Alfred de Chaulnes où il parle du cas de Choumouroux : *"Il doit s'agir d'un royaliste libertin qui rejette la tutelle morale du Clergé".*

Le 7 novembre 1883, une note du sous-préfet d'Yssingeaux<sup>47</sup> mentionne Ernest de Sagnard de Choumouroux et Henri II Bronac élus du Conseil Général. Citons :

*"Sous la monarchie de Juillet, le sous-préfet d'Yssingeaux signale que les conseillers généraux de Montfaucon et d'Yssingeaux Bronac et Choumouroux : Ne sont pas plus les hommes des prêtres que vous et moi, Monsieur de Choumouroux surtout, est bien connu pour son peu de sympathie pour les gens de cette robe".* Les relations avec la religion prêtent dans leurs cas à de nombreuses interprétations.

Un aspect peu connu de sa carrière est abordé par l'historien Auguste Rivet<sup>48</sup> où ce dernier nous relate un fait inédit : la participation d'Ernest de Choumouroux à la direction de la sous-préfecture d'Yssingeaux. Citons : *"En mars 1871, les principaux postes changent de titulaire et les hommes de la défense nationale sont éliminés. Les députés nouvellement élus y tiennent et y veillent: au premier bruit des événements de Lyon, les six députés vont voir Picard, Ministre de l'Intérieur, qui ne reçoit que Vinay et Vinols mais pour leur dire d'entrée "Votre Préfet est nommé, il est là, il doit être au Puy, il partira dès ce soir". Ce soir là, il va prendre chez Flagnac "des indications sur les personnalités du département". Sur leur lancée, les députés obtiennent du Secrétaire Général de l'Intérieur le remplacement du Secrétaire Général et des deux sous-préfets<sup>49</sup> (Cf Vinols dans son oeuvre intitulée Souvenirs page 40). A la préfecture, Jean-Baptiste Emile Henri Camille Comte de Malartic (né le 13 mai 1822 et décédé en Avril 1904, il entre dans l'administration à la fin de la monarchie de Juillet où il occupe huit sous-préfectures puis il est*

<sup>46</sup> ADHL 2 M4/14

<sup>47</sup> ADHL 3 M6

<sup>48</sup> Dans un article publié dans la revue Les cahiers de la Haute-Loire en 1973 et intitulé : "Les luttes politiques..." pages 141-142.

<sup>49</sup> Note dans le texte.



secrétaire général du Bas Rhin, puis devient préfet de la Haute-Loire) succède à Lefort déjà déposé avec Sinety comme secrétaire général et deux anciens et futurs Conseillers Généraux conservateurs : Choumouroux et Charles comme sous-préfets d'Yssingaux et de Brioude... Le premier préfet républicain, de la Haute-Loire Jean Alfred Labordere est nommé par décret du 13 mars 1876, le Secrétaire Général et les sous-préfets sont changés aussi". Malheureusement les Archives Départementales de la Haute-Loire ne contiennent aucun renseignement sur ce court intermède préfectoral pouvant nous apporter quelques précisions.

Sa nécrologie paraît le 27 mars 1895 dans le journal local appelé La Semaine d'Yssingaux. Le journaliste décrit sa "*longue carrière d'honneur, de bienfaisance et de dévouement à la chose publique*". Le maire honore la mémoire de son prédécesseur avec une superbe couronne à l'enterrement. Ernest possède l'estime de la population. Ce journaliste dresse son portrait au Conseil Général :

*"Pendant 31 ans, il remplit ses fonctions avec dévouement le plus absolu. Il se fit toujours remarquer au sein de l'Assemblée Départementale, par la sûreté de son jugement. Les rapports qui lui étaient confiés étaient empreints d'un grand bon sens. Pendant toute la durée des sessions, il travaillait avec une opiniâtreté infatigable. A ceux qui lui faisaient compliment de son zèle, il répondait que lorsqu'on avait sollicité un mandat, c'était pour le remplir consciencieusement et, qu'il voulait n'avoir, à ce sujet aucun reproche à se faire. L'influence dont il jouissait à ce moment, fut toujours mise au service de tous, sans distinction d'opinion politique"*.

Ensuite il dresse son portrait à la mairie d'Yssingaux :

*"C'est dans l'exercice de ses modestes fonctions de maire, que la population d'Yssingaux avait appris à l'apprécier et l'estimer. N'ayant d'autre ambition que de rendre service à ses concitoyens, il n'exerçait cette pénible, difficile et ingrate charge que pour la satisfaction de remplir un rôle utile dans la société. Il est infatigable au travail"*.

Il enchaîne sur son administration municipale :

*"Il s'occupe des travaux préparatoires à la création du chemin de fer. Il fait beaucoup d'efforts pour obtenir l'établissement d'une garnison à Yssingaux mais sans succès. Il réussit l'éclairage au gaz de la ville d'Yssingaux. Il fait construire les écoles de Sarlis, de Versilhac et d'autres encore. Il met en place le bureau de bienfaisance grâce à ses deniers. Il laisse une caisse pleine lorsqu'il quitte la mairie. Il vit près de ses concitoyens dans son château. Il est très charitable sans se préoccuper de la reconnaissance ou de l'ingratitude de son protégé. Il développe la charité matérielle avec le pain, le vin, les couvertures comme secours aux malheureux"*.

Ce portrait peut sembler trop complaisant, mais il doit être honnête car d'autres témoignages le regroupent. La Semaine d'Yssingaux publie ce portrait quelques jours après sa mort. Le Journal d'Yssingaux n'imprime pas de portrait de l'homme qu'elle a cherché à effacer de la vie politique locale. Ernest de Choumouroux connaît les mêmes honneurs que son père sauf la députation. Néanmoins, son fils ne lui succédera pas à la plus haute fonction municipale comme ses aïeux depuis 1692 avec Jean Joseph de Choumouroux de Montméa. Une tradition familiale de deux siècles s'achève avec lui car victime de l'émergence d'une opposition au pouvoir des notables traditionnels.

Précisons quelques détails sur le château de Choumouroux (ou Chamouroux). C'est en 1613 que l'héritière de la famille Choumouroux, Flavie apporte cette maison forte à son mari Jean de Sagnard. Ce dernier associe son nom à celui de sa femme. Le château de Choumouroux fut estimé 30 000 Livres<sup>50</sup>. Cette maison forte existe toujours mais sa viabilité connaît actuellement quelques désagréments.

Ce château se situe dans le canton d'Yssingaux. Cette maison forte défend de concert avec le château de Treslemont, l'entrée de la ville d'Yssingaux côté sud. Elle est appelée forte car elle est fortifiée pour défendre un accès sensible de la ville. Une croix dite de Choumouroux marque l'entrée de ce château. D'après Jean Chaize, elle est fort simple et elle sert lors de la procession des Rogations. L'abbé Cornut nous rapporte qu'elle commémore un épisode sanglant de la révolution concernant la famille Abrial, qui à cette époque donnait asile aux malheureux traqués par la police révolutionnaire. Arrêtés, ils furent condamnés à mort et guillotins le 22 juillet 1794. Une longue allée de tilleuls conduit à cette grande maison. C'est actuellement dans son enclos, autrefois fortifié, une longue et simple bâtisse rectangulaire, tournée au levant, flanquée de deux tourelles (petites tours). Ces deux échaugettes, aveugles, à curieux toits de pierres coniques, portées chacune par trois corbeaux semblent être les seuls vestiges du bâtiment primitif. Une large terrasse offre une magnifique vue sur le paysage des sucs, deux arbres sont plantés sur cette terrasse dont un qui a été foudroyé. Dans le village de vacances contigüe à la maison forte, nous pouvons admirer le très beau moulin de Choumouroux. A l'entrée, une maison de gardien accueille le visiteur ainsi qu'une ferme et un pigeonnier. A l'étage, un oratoire subsiste avec quelques peintures défraîchies. C'est en septembre 1836 que l'oratoire de Choumouroux est béni par l'abbé Valentin, vicaire d'Yssingaux en présence d'Ernest de Choumouroux et de sa famille. Cette petite chapelle est placée sous le vocable du Sacré Coeur. Sur le fronton de l'oratoire, nous lisons la devise suivante « Honor et Felicitas » qui signifie Honneur et félicité. Le château de Choumouroux fut vendu par le baron Pierre de Choumouroux, ruiné, le 4 décembre 1940 à Mademoiselle Juliette Durand habitant à Monaco (acte de vente reçu par le notaire Chamaly à Yssingaux) pour 250 000 francs dont 60 000 francs comptant plus 190 000 francs de surplus. Le 4 avril 1944, l'acte est définitivement conclu. La propriété désignée est connue sous le nom de « château de Choumouroux » sise à Choumouroux près d'Yssingaux, comprenant château, ferme, cours, jardins, prés, terres, bois, pâtures et vaines, en un mot l'ensemble des biens appartenant à monsieur le baron de Sagnard en quoiqu'ils consistent et puissent consister sans aucune exception ni réserve, soit onze hectares, cinquante ares, deux centiares.

Le baron mentionne une clause saugrenue dans l'acte de vente : « L'acquéreur sera propriétaire des immeubles vendus de ce jour pour y réunir la jouissance à dater du même jour sauf en ce qui concerne six pièces de la maison de maître, dont le baron de Sagnard se réserve la jouissance jusqu'au 25 mars 1942 sans indemnité ». Mais il met plus de deux ans pour quitter son château après avoir usé de tous les subterfuges pour empêcher cette échéance. C'est la

<sup>50</sup> D'après l'état général des biens des émigrés du département de la Haute-Loire ADHL 1 Q 158 Bis.

propriétaire et l'aide de ses amis qui ont déménagé les meubles du baron dans le cour qui ont forcé ce dernier a quitté définitivement le château ancestral. Il décide de partir pour un long voyage en Afrique pour refaire fortune. Il revient vivre à Yssingeaux avec sa servante place du Foirial jusqu'à sa mort.

Malheureusement le château de Choumouroux n'est plus ce qu'il était auparavant avec ses grands repas des chevaliers de Saint Louis puis les réunions mondaines des Carlistes. Le dernier héritier ne travaillant pas, a vendu le domaine morceaux par morceaux, le moulin, les champs, les bois puis la ferme et le château. C'est une demoiselle qu'il l'a acquis le 19 novembre 1940 puis la mairie d'Yssingeaux vers les années 60 en viager. Ce château se cherche un deuxième souffle pour ce troisième millénaire et espère une restauration réussie comme son voisin de Montbarnier situé en face de lui.

**Jérôme SAGNARD**

Descendance de **Jeanne Marie France Olympe** (décédée en 1955) marié à Régis Auguste Blancheton (né le 19 décembre 1868 à Craponne sur Arzon et décédé le 14 août 1941). D'où 4 enfants :

1) Georgette Claudine Marie (née le 19 octobre 1896 à Craponne sur Arzon et décédée le 27 décembre 1976 à Lourdes)

2) Suzanne Marguerite Joséphine (née le 22 mai 1898 à Craponne sur Arzon et décédée le 12 février 1977 à Aubagne)

oo Pierre Carage le 17 mai 1920 à Paris 20°

d'où six enfants :

a) Michel Paul André (né le 1 mars 1921 à Paris 20° (compagnon de la Libération)

oo X

oo Jacqueline Serpette

d'où un enfant :

1) Olivier Carage (né le 15 août 1952 à Neuilly sur Seine)

oo Isabelle Borgis le 2 septembre 1978

d'où deux enfants :

a) Mathieu Nicolas Olivier (né le 2 septembre 1979 à Paris 9°)

b) Emmanuel Victor Olivier (né le 17 janvier 1982 à Boulogne)

b) Jeannine (née le 3 juillet 1922 à Paris 20°)

oo Philippe Gauthier (décédé en 1991) le 15 avril 1942

d'où deux enfants :

1) Patrick Gauthier (né le 21 mars 1943 à Gagnoa en Côte d'Ivoire

AOF)

oo Anne Delanoé le 8 novembre 1969 (décédée le 29 octobre 1994)

d'où un enfant :

a) Carinne (née le 14 mai 1973 à Antibes)

2) Sylvie (née le 20 mai 1947 à Nogent sur Marne)

oo Michel Lamarque

d'où deux enfants :

a) Virginie (née le 9 décembre 1969 à Aix en Provence)

oo Tony Lolies le 11 juillet 1992

d'où un enfant :

1) Tom (né le 14 décembre 1994)

b) Philippe Olivier (né le 13 août 1973 à Gardanne

3) Alain (né le 14 novembre 1925 à Paris 20° et décédé le 21 janvier 1926 à Paris 20°)

4) Jean Alain Marie Maurice (né le 20 novembre 1927 à Paris 20°)

oo Hélène Savarit

oo Janine Werthmuller le 23 décembre 1972 à Paris 15° (auteur de cette généalogie sur Jeanne Marie France Olympe Blancheton)

d'où deux enfants :

a) Pauline Edwige Suzanne France (née le 11 décembre 1973 à

Paris 8°)

b) Valentin Nicolas Willy Pierre (né le 19 avril 1981 à Paris 17°)

5) André Régis Marie (né le 2 mai 1931 à Paris 11°)

oo Françoise Désert le 2 juin 1955

d'où trois enfants :

- a) Frédérique (née le 18 mars 1956)
- b) Nathalie (née le 29 novembre 1958)

oo Jean Denis Walter le 19 mai 1984

d'où deux enfants :

- 1) Kevin (né le 2 septembre 1984)
- 2) Chloé (née le 2 août 1987)

c) Corinne (née le 13 avril 1964)

6) Gérard Georges Pierre (né le 29 juin 1937 et décédé le 8 juillet 1993

à Créteil)

oo Jacqueline Cappelaere le 5 juin 1961

d'où quatre enfants :

a) Pascal (né le 28 octobre 1962)

oo Corinne Majou

d'où deux enfants :

- 1) Pierre (né le 5 septembre 1988)
- 2) Antoine (né le 31 janvier 1991)

b) Rémi (né le 8 août 1964)

oo Valérie Velay

c) Sophie (née le 4 décembre 1970)

oo Laurent Elekian

d'où un enfant :

1) Simon (né le 2 juin 1997)

d) Stéphanie (née le 10 mars 1974)

3) Mercédès Andrée Ernestine (née le 31 janvier 1900 à Craponne sur Arzon et décédée le 25 décembre 1919)

4) Odette Jeanne Marie Louise (née le 9 juillet 1901 à Craponne sur Arzon)

oo Pierre Emile Gilottin le 9 février 1926 à Paris 20°

d'où neuf enfants :

a) Hubert né le 4 décembre 1926 à Guaignié Murs (49)

oo Yvonne Dubigeon le 4 juillet 1955 à Nantes

d'où 5 enfants :

1) Régis (né le 24 mai 1956)

oo Marie Angélique Bersihand

d'où 2 enfants :

a) Claire (née le 19 août 1985)

b) Elsa (née le 15 février 1987)

oo remariage avec Yolande Rosalès le 3 juillet 1993

2) Dominique (né le 17 juin 1957 à Nantes)

oo Tugdual Fleury le 21 août 1987

d'où 3 enfants :

a) Alexandre (né le 26 juillet 1989)

b) Sixtine (née le 5 mai 1992)

c) Briac (né le 14 mai 1994)

3) Serge (né le 16 février 1960 à Nantes)

oo Maryvonne Juigné le 23 juin 1986

d'où 3 enfants :

- a) Sabrina (née le 20 septembre 1987)
- b) Florence (née le 5 juillet 1991)
- c) Thibault (né le 20 août 1993)

4) Pierre Yves (né le 25 février 1963)

oo Emmanuelle de Champsavin en juin 1986

d'où 2 enfants :

- a) Pierre Emmanuel (né le 10 novembre 1990)
- b) Adélaïde (née le 5 juillet 1993)

5) Marie (née le 24 mai 1970)

b) Maurice (né le 26 novembre 1927 à Paris 20°)

oo Guillemette Dumat

d'où 1 enfant :

1) Olivier (né le 23 septembre 1950 à Nantes)

oo Patricia Martha Currea Caballero

d'où 2 enfants :

- a) Nathalie Cathalina Marie Josée (née le 2 septembre 1987)
- b) Valérie Isabella Marie Josée (née le 16 avril 1989)

c) Mercédès (née le 25 décembre 1928 à Angers)

oo Robert Bigo le 30 avril 1949 à Angers

d'où 6 enfants :

1) Bernard (né le 13 février 1950 à Nantes)

oo Mireille Bercegeay

d'où 3 enfants :

- a) Anne Laure (née le 20 juin 1981)
- b) Aurélië (née le 12 octobre 1982 et décédée le 21 février 1983)
- c) Pierre Jérôme (né le 12 octobre 1982)

2) Jean Philippe (né le 5 février 1951 à Nantes)

oo Catherine Loridan en 1973 (décédée le 29 juin 1979)

d'où 2 enfants :

- a) Delphine (née le 4 juillet 1974)
- b) Caroline (née le 18 décembre 1975)

oo remariage avec Patricia Desalle

d'où 2 enfants :

- c) Pierre Guillaume (né le 22 avril 1982)
- d) Marie Alix (née le 17 août 1984)

3) Patrick (né le 24 janvier 1953 à Nantes)

oo Marie Antoinette Mallet le 7 juin 1980

d'où 6 enfants :

- a) Emmanuelle (née le 12 août 1982)
- b) Amaury (né le 26 juillet 1983)
- c) Geoffroy (né le 30 juillet 1984)
- d) Etienne (né le 14 décembre 1986)
- e) Maroussia (née le 12 juillet 1991)
- f) Guyonne (née le 20 juin 1993)

4) Xavier (né le 11 janvier 1955 à Nantes)

oo Catherine Renaume en 1980

d'où 3 enfants :

- a) Astrid (née le 5 décembre 1990)
- b) Clément (né le 21 mai 1992)
- c) Cyprien (né le 14 décembre 1994)

5) Thierry (né le 22 novembre 1957)

oo Stéphanie Boitel

d'où 4 enfants :

- a) Alix (née le 19 janvier 1985)
- b) Marine (née le 15 mars 1987)
- c) Nicolas (né le 25 janvier 1990)
- d) Claire (née le 7 mai 1992)

6) Bertrand (né le 29 décembre 1964)

d) MarieJoseph Marguerite (née le 7 janvier 1930 à Angers)

oo Yves Blanchard

d'où 5 enfants :

1) Eric (né le 31 janvier 1950 à Nantes)

oo Isabelle Charlot le 16 septembre 1983

d'où 2 enfants :

- a) Morgane (née le 20 novembre 1987 à Paris)
- b) Malo (né le 27 juillet 1990 à Nantes)

2) Yann (né le 15 février 1951 et décédé le 26 mai 1977)

3) Gael (né le 23 février 1952 à Nantes)

oo Sylvie Berrebi (décédée le 2 janvier 1986)

d'où 1 enfant :

- a) Cédric (né le 14 septembre 1974 à Paris)

oo remariage avec Sophie d'Esteve de Bosch

d'où 2 enfants :

- b) Tom (né le 9 janvier 1991 à Paris)
- c) Théo (né le 21 novembre 1993 à Paris)

4) Sylvie (née le 29 mai 1953)

oo Champault

d'où 1 enfant :

- a) Noelwenn (née le 5 mai 1996)

5) Cyrille (née le 26 juin 1955 à Nantes)

oo Marie Christine Simon le 25 octobre 1976

d'où 2 enfants :

- a) Valérie (née le 19 novembre 1977 à Nantes)
- b) Sandra (née le 22 octobre 1982 à Nantes)

e) Monique Marie Thérèse (née le 17 janvier 1931 à Angers)

oo Jego (divorce)

oo remariage avec Olivier Lenoir (né en 1916 et décédé en 1984)

d'où 5 enfants du 1° mariage :

1) Christophe (né le 18 juin 1959 à Nantes)

2) Anne Sophie (née le 4 mars 1961 à Nantes)

sans alliance avec Bruno Kessler

d'où 1 enfant :

a) Maud (née le 16 mai 1992 à Nantes)

3) Béatrice (née le 24 septembre 1962 à Créteil)

4) Nathalie (née le 28 mars 1965 à Maisons Alfort)

oo Frederich Lampe

d'où 1 enfant :

a) Jérôme (né le 21 avril 1989 en Allemagne)

5) Frédérique Marie Solange (née le 29 juin 1966 à Maisons Alfort)

f) Nicole (née le 9 avril 1932 à Tours)

oo Alain Le Bris

d'où 2 enfants :

1) Bénédicte (née en 1961)

2) Marc (né en 1964)

g) Jean Marie (né le 5 janvier 1934 à Tours et décédé le 21 juillet 1984 à Nantes)

oo Marie France Larivière le 14 novembre 1956

d'où 3 enfants :

1) Patricia (née le 11 janvier 1958)

oo Frédéric de Macedo Santos

d'où 4 enfants :

a) Manuel

b) Jean Marie

c) Hugo

d) Ines

2) Bruno (né en avril 1961)

oo Marie Christine Francesci

d'où 2 enfants :

a) Audrey

b) Nicolas (né le 5 mars 1995)

3) Philippe (né le 24 juillet 1966)

h) François (né le 24 mars 1936 à Nantes)

oo Mado Berthier

d'où 3 enfants :

1) Catherine (née en septembre 1963)

2) Agnès (née en mars 1966)

oo Thierry X le 2 juillet 1994

3) Anne Laure (née le 31 décembre 1970)

i) Christian (né le 10 avril 1939 à Nantes)

oo Françoise Muller le 2 juillet 1966

d'où 4 enfants :

1) Muriel (née le 26 août 1967 à Boulogne)

oo Patrick Wodon le 23 juin 1990

d'où 1 enfant :

a) Geoffroy (né le 25 avril 1988)

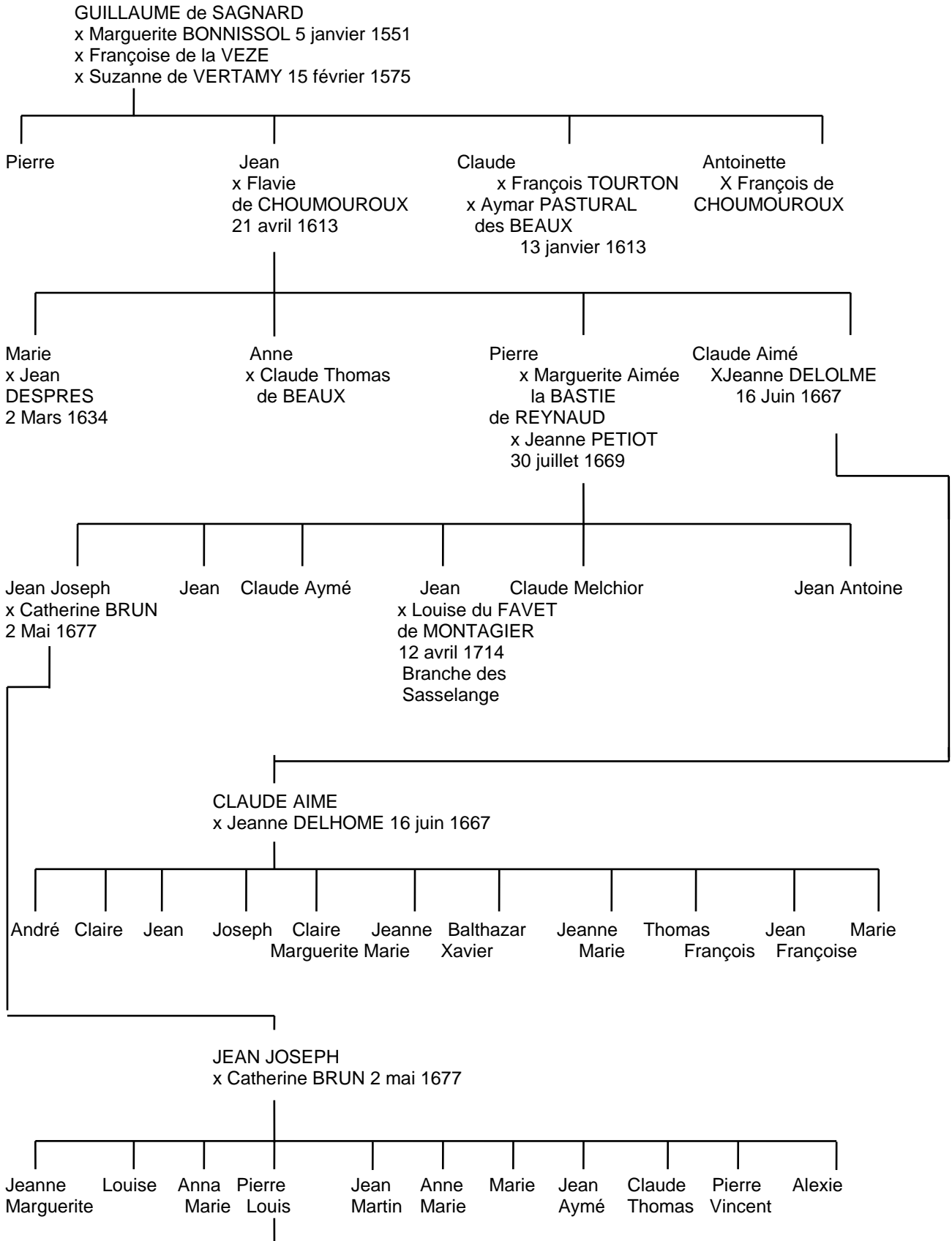
2) Pascale (née le 11 février 1969 à Neuilly)

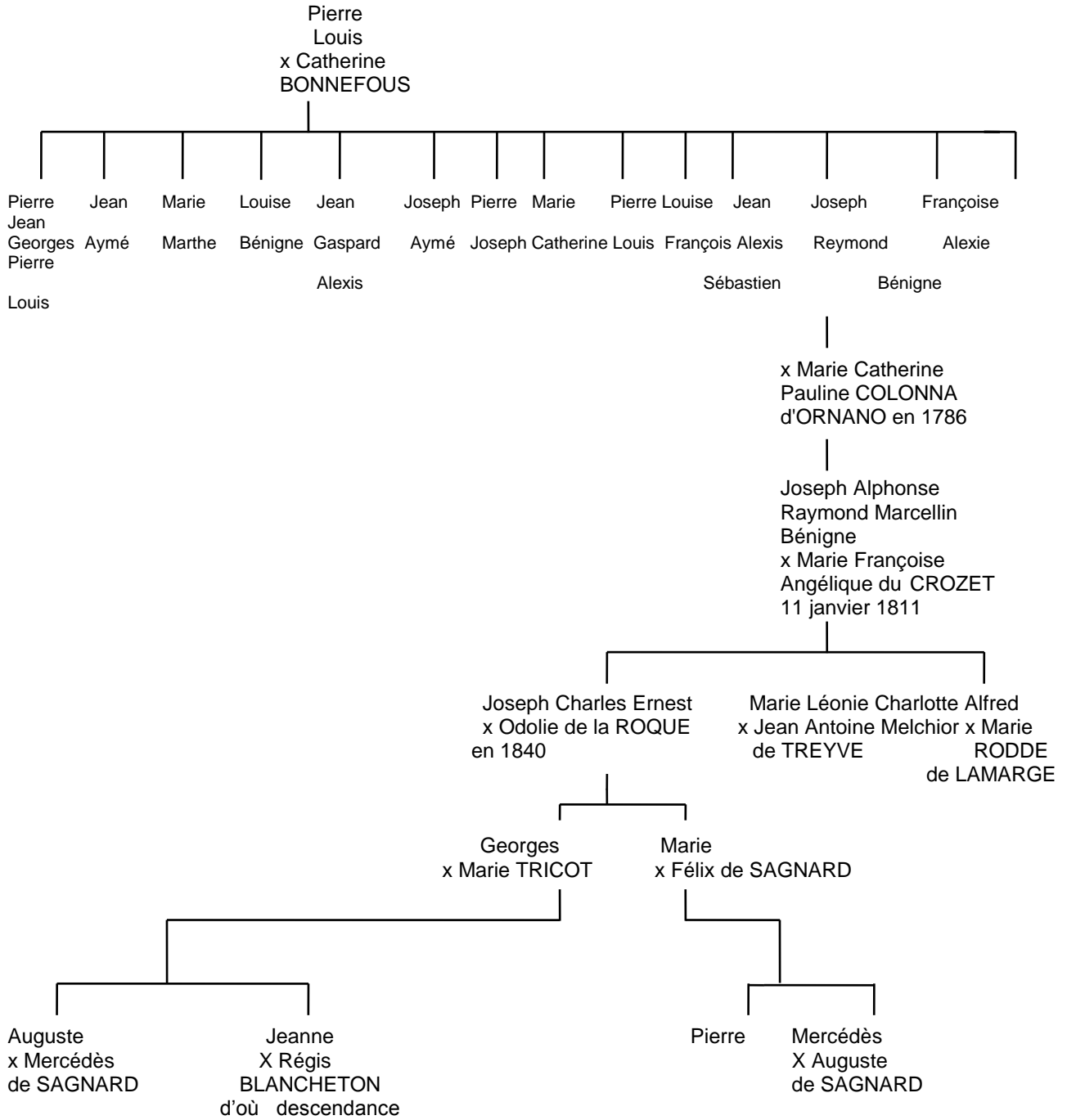
oo Gabriel Mare le 4 septembre 1993



- 3) Vincent (né le 28 mars 1974 à Paris 19<sup>e</sup>)
- 4) Perrine (née le 6 mai 1977 à Neuilly)

## Tableau Généalogique récapitulatif de la famille SAGNARD de CHOUMOUROUX :





## REMERCIEMENTS

à monsieur le Professeur Jean Merley, mon directeur de recherche pour ma maîtrise d'Histoire Moderne et Contemporaine soutenue à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne en 1994,  
 à monsieur Auguste Rivet pour sa précieuse collaboration,  
 à la famille de Fraix de Figon-Henry pour la lecture de leurs archives privées,  
 à monsieur et à madame Jean Carage pour leur aide précieuse.

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES GENERAUX

AGULHON H.- GIRARD L.-ROBERT JL.-SERMAN W et collaborateurs. Les maires en France du consulat à nos jours . Publications de la Sorbonne Nancy 1986 462p.(dont article de Auguste RIVET sur les Sagnards de Choumouroux à la mairie d'Yssingeaux pages 390 à 403).

BASTID Paul Les institutions politiques de la monarchie parlementaire française 1814-1848 . Ed. Sirey Toulouse 1954 425p.

BERGERON Louis Biographie statistique de MM les membres de la chambre des députés de Juillet 1842 à juillet 1846 . Lib. Dauvin-Fontaine Paris 1846 510p.

de CARPENTIER de CHANGY H. Le parti légitimiste sous la monarchie de Juillet .  
 Volume 1 La duchesse de Berry ( 1830-1832)  
 Volume 2 Le parti légitimiste  
 Volume 3 La raison monarchique  
 Thèse de Paris XII 1980

GIRARD Louis - SERMAN William - CADET Edouard - GOSSEZ Rémi La chambre des députés en 1837-1839 composition, activité, vocabulaire.  
 Pub. de la Sorbonne Paris 1976 227p.

HIGGS David Nobles - titrés - aristocrates en France après la révolution de 1800 à 1870 .  
 Liana Levi Paris 1990 430p.

RIALS Stéphane Le légitimisme .  
 Puf Que sais-je ? N°2107 Paris 125p.

ROBERT Hervé La monarchie de Juillet .  
 Puf Que sais-je ? N°1002 Paris 1994 125p.

ROBERT Adolphe - COUGNY Gaston - BOURLOTON Edgar Dictionnaire des Parlementaires de 1789 à 1889. (Note biographique sur Alphonse de Choumouroux page 106) Editions Bourloton Paris 5 Volumes

TUDESQ André Jean Les grands notables en France ( 1840-1849 ).  
Tome 1 558p. et Tome 2 719p. PUF Bordeaux 1964

TUDESQ André Jean Les conseillers généraux en France au temps de Guizot 1840-1848.  
Colin Paris 1967 292p.

VIGIER Philippe La monarchie de Juillet .  
Puf Que sais-je ? N°1002 1965 127p.

## LIVRES REGIONAUX

THIERRY ALLOIN L'administration départementale de la Haute-Loire (Annuaire historique-an VIII-1940) L'Eveil de la Haute-Loire Le Puy 1996 338 p.

FROUT DE FRONPERTUIS Analyse des procès verbaux du conseil général an VII-1841. Imp. Guillaume Le Puy 1857

JOUBERT Gaston Dictionnaire biographique.  
Per Lou Chamis Yssingaux 1982 398p.

RIVET Auguste La vie politique en Haute-Loire de 1815 à 1974.  
Thèse Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1979 643p.

RIVET Auguste Elections, électeurs, élus sous la monarchie censitaire (1815 à 1848). Article p.147 à 210 Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1986

RIVET Auguste Les luttes politiques en Haute-Loire au début de la Troisième République  
Article p.125 à 155 Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1973

SAGNARD Jérôme La maison de Sagnard dans le Velay et ses marges (Les familles de Choumouroux à Yssingaux, de la Fressange à Saint Didier en Velay, de Sasselange à Craponne, du Vernet au Pertuis et de Canson à Annonay)  
Mémoire de maîtrise Option Histoire Moderne et Contemporaine Université Jean Monnet Saint Etienne 1994 198p.

SAGNARD Jérôme Henry de Sagnard de la Fressange (10 mars 1791-28 août 1852) (Maire de Saint-Didier-en-Velay de 1826 à 1831 et de 1847 à 1848 - Conseiller général de la Haute-Loire de 1833 à 1848 - Président du Conseil général de la Haute-Loire en 1839 et 1842 - Député de la Haute-Loire de 1837 à 1848 - Chef du parti légitimiste de la Haute-Loire de 1834 à 1852) Mémoire de DEA

"*Cultures et civilisations du monde occidental XIX° XX° siècles*" Option Histoire .  
 Université Jean Monnet Saint-Etienne 1995 60p. sous la direction de monsieur  
 le professeur Jean Merley.

SAGNARD Jérôme Les Sagnard de Sasselange et leurs héritiers les de Jerphanion  
 1672-1997 Itinéraires de Craponne (Haute-Loire) au château de Veauchette.  
 Village de Forez Notes et documents 1997 Supplément n°69-70 43 p.

SAINT-FERREOL Amédée Mes mémoires.  
 Imp. Chauvet Le Puy 6 Volumes 1888

## **ARMORIAUX NOBILIAIRES**

de JOUGLA de MORENAS Henri Grand armorial de France .  
 Paris 1934-1949 7 Volumes

JOURDA de VAUX Gaston Nobiliaire du Velay .  
 Lyon 1924-1933 7 Volumes

JOURDA de VAUX Gaston Les châteaux historiques de la Haute-Loire .  
 Le Puy 1911-1918 2 Volumes

de JOUVENCEL Henri L'assemblée de la noblesse du Forez en 1789.  
 Lyon 1911 1 Volume

PAUL Georges Armorial du Velay .  
 Champion Paris 1912 510p.

SAINT-ALLAIS M. de - LA CHABEAUSSIERE Nobiliaire universel de France, ou  
recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume .  
 Bachelin-Deflorenne 1872-1877 21 volumes

## **REVUES**

PER LOU CHAMIS .

LES CAHIERS DE LA HAUTE-LOIRE . (1973-1986) .

SOCIETE ACADEMIQUE DU PUY .

VILLAGE DE FOREZ

## **SOURCES**

### **ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE ( ADHL )**

#### FONDS CONVERS

18J89 Sagnard de Choumouroux.  
18J220 et 18J291 Sagnard de la Fressange.

#### AUTRES FONDS

##### SERIE M :

2M2 1 Rapports de préfets (1800-1873) .  
2M2 2 Rapports de sous-préfets ( AN VIII-1924 ) .  
2M2 3 idem  
3M3 4 Collèges électoraux (1800-1824) .  
3M3 6 Elections Législatives (1815-1826) .  
3M3 8 Notes sur les députés (1789-1830) .  
3M3 9 Elections Législatives ( 1831-1839 ) .  
3M3 10 Elections Législatives ( 1839-1848 ) .  
3M4 3 Elections au Conseil Général Yssingeaux ( 1799-1858 ) .  
3M4 8 Elections au Conseil Général Yssingeaux (1861-1876) .  
4M 289 Mairie d'Yssingeaux (1814-1938) .  
4M 8 Maires et adjoints à la nomination du Roi et du Préfet (an VIII-XII et 1806-1837)  
6M 58 Affaire Mouton Duvernet.  
6M 93 Politique Générale ( le carlisme ) .

##### SERIE P :

2PB 21 Le journal d'Yssingeaux.  
2PB 24 La semaine d'Yssingeaux.  
2PB 44 Journal de la Haute-Loire.

### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DU PUY-EN-VELAY :**

#### Fonds Cortial :

MS N°258 Lettre du Duc de Polignac à Alphonse de Choumouroux pour lui annoncer sa visite, écrite à Paris le 23 janvier 1824.

MS N°260 Lettre du Prince de Polignac à Alphonse de Choumouroux pour obtenir à son fils une place parmi les pages du Roi, écrite à Londres le 24 juillet 1827.



**TABLE RAISONNEE****—A—**

Abrial 34  
*Allier de Sagnard Gabriel* 4  
*Allier de Sagnard Jean* 4  
 Annonay 2  
 Araules 16  
 Ardèche 19  
 Artites 7  
 Aubenas 19  
 Auvergne 6

**—B—**

Bas 10  
 Bastie de Reynaud Marguerite Aimée 9  
*Bazin* 5  
*Bazin Claude* 4  
*Beauregard* 5  
*Belleguise* 5  
*Belleguise Alexandre* 4  
 Berryer Pierre Antoine 23  
 Besset 9  
 Besson Anna 11  
 Betz 16  
 Blanc 29  
 Blancheton Régis Auguste 27  
 Bonas 5  
 Bonnas 5  
 Bonnefous Catherine 11; 12  
 Bonnefous Catherine Françoise 15; 18  
 Bonnefous Georges 12; 15; 18  
 Bonnefous Marie Barbe 13  
 Bonnissol Marguerite 7  
 Bordes 7  
 Boucheron Jean Félix 23  
 Bouchet 7  
 Boulangier 16  
 Bourg Argental 18  
 Bouvard Catherine 8  
 Brioude 21  
 Bronac 5  
 Bronac Henri II 32  
 Brun Anne 11  
 Brun Catherine 9; 10; 12; 14; 15  
 Brun Claude 9  
 Brun Pierre 11  
 Bugatti Ettore 28

**—C—**

Canson 2  
 Cassar 19  
 Chabret Julien Antoinette 11  
 Chabret Julien Marie 11  
 Chalencou 7  
 Chaligaud. 3  
 Chamblas 12; 18  
 Champanhac 5; 15  
 Charbonnel François 16  
 Charles 33

Charles VII 2; 3; 6  
 Charmet Marguerite 9  
 Charreyre des Roys Laurent 14  
 Chastel 5  
 Chatelaillon plage 27  
 Chatelar 8; 9; 10  
*Chazaux* 5  
 Chazeaux 7; 8; 9; 10; 12; 15  
 Chevalier Lemoire Gaspard 22  
 Chièri 10  
 Chomel 16  
 Choumouroux 2; 5; 9; 10; 12  
 Choumouroux Charles 10  
 Choumouroux de Montméa Jean Joseph 33  
 Choumouroux Flavie 7  
 Choumouroux François 7  
 Choumouroux Jeanne Françoise 9  
 Clostercamp 14; 16  
 Colonna d'Ornano Benoit Antoine François 16; 18  
 Colonna d'Ornano Jacques Henri 19  
 Colonna d'Ornano Marie Catherine Pauline 16  
 Corbeil 4  
 Coron 7  
 Craponne 2; 10; 27  
 Crozes 15

**—D—**

*d'Epéron* 4  
 d'Henry Catherine 8  
 d'Henry Claude 8  
 d'Henry de Paillery Joseph 14  
 d'Henry Jean Baptiste 12  
 d'Henrys André 11  
 d'Henrys Jean Baptiste 11  
 d'Henrys Joseph 11  
 Daurelle 7  
 de Beaufremont 15  
 de Beaux Balthazar 9  
 de Beaux Claude Thomas 8; 11  
 de Beaux de Vonac Jeanne 8  
 de Belfort de Salecrup Louis 15  
 de Bérulle Pierre 13  
 de Bezons 4  
 de Bonnaud Claire 9; 10  
 de Bonnaud Pierre Louis 11  
 de Caulet de Grammont Marie Jeanne Angélique 19  
 de Chabron de Solihac Georges 21  
 de Chalendard Claude Joseph 15  
 de Chalendard Jean 15  
 de Chalendard Jeanne Marie 15  
 de Chaulnes Alfred 32  
 de Chevremont Alexandre Jean Baptiste 21  
 de Choumouroux Flavie 7  
 de Glavenas Gabrielle 8  
 de la Bastie de Reynaud Marguerite Aimée 8  
 de la Borie 10  
 de la Borie Christophe 7  
 de la Borie. 10  
 de la Roche Négly de Chamblas Pierre Louis François 15  
 de La Rocque Edouard 19  
 de la Roque Alexandre Baltazar Jean Marie 26  
 de la Roque Odile 26

de la Vèze Claude Christophe 7  
 de la Vèze Françoise 7  
 de Lagrevol 20  
 de Lainey Madeleine 9  
 de Lamoignon 5  
 de Lestrangle Louise 8  
 de Macheco Palemède 21  
 de Maillebois 6  
 de Noblet de La Clayette 6  
 de Polignac Armand 21  
 de Polignac Armand Jules Marie 25  
 de Polignac Jules Marie Armand 25  
 de Précy 13  
 de Prele Jean Antoine 11  
 de Ribes Rose 7  
 de Rochefort Louise 19  
 de Rochembeau 13  
 de Saint-Laurent Jeanne 7  
 de Souverain Louis 8  
 de Vertamy Claude 8  
 de Vertamy Pierre François 7  
 de Vertamy Suzanne 7  
*de Villeraze 5*  
 de Virieu François-Henri 13  
 Delhome ou Delolme Jeanne 8  
 Delolme 14  
 Delolme André 8  
 Delolme Jeanne 11  
 des Breux 16  
 Desprès de la Suchère Claire Marguerite 8  
 Desprès de la Suchère Jean Antoine 9; 10  
 Desprès de la Suchère Joseph Raymond 14  
 Desprès de la Suchère Pierre 9  
 Desprès de la Suchère René 8  
 Desprès Jean 8; 10; 11  
 Desprès Jean Antoine 9  
 Desprès Pierre 10  
 du Betz 10  
 Du Crozet 30  
 du Crozet Charles Jean Baptiste François 19  
 du Crozet Louis 19  
 du Crozet Marie Françoise Angélique 19  
 du Pont Claire 8  
 du Treyve de Saint-Sauveur Jean Antoine Melchior 19  
 du Treyve de Saint-Sauveur Jean Baptiste Christophe 19  
 du Treyve de Saint-Sauveur Louis Marie Alphonse 19  
 Dufour Antoine 15  
 Dumolin 29  
 Dupin Alexie 11  
 Durand Jacques 14  
 Durand Juliette 34

## —E—

Espaly 11  
 Espinasse Louise 11  
 Estables 11; 12  
 Etables 15  
 Etables ou des Estables 10

## —F—

Faure Balthazar 17  
 Faure Lavarenne 16  
 Fay de la Tour Maubourg César 21  
 Flagnac 32  
 Flantin 12

Fontbonne Louise Maryse 10  
 Forez 2  
 Fourel Jeanne 15  
*Fournier 5*  
 Fressange 2; 3; 4

## —G—

Galand 8  
 Galien Anne Thérèse 14  
 Garnier Delphine 26  
 Gastonet 3  
 Gâtinais 13  
 Gire Jean-Claude 20  
 Glavenas 2; 4; 5  
 Guérin de Villier Thérèse Anne Marie 19  
 Guizot 39

## —H—

Henri IV 3  
 Hugues Comte de Rodez 2

## —I—

Isère 19

## —J—

Jarmairac ou Jarmeyrac 14  
 Javaugues 19  
 Jean de Sagnard 3; 6  
 Jésus Christ 6  
 Juge André 11  
 Juilly 13

## —L—

La Batie 6  
 La Chièze 6  
 La Rochenégly Alexis 12  
 La Rochenégly Bénigne 12  
 La Rochenégly François Anatole ou Amable 12  
 La Rochenégly Gabriel-François 12  
 La Rochenégly Georges 12  
 La Rochenégly Jeanne 12  
 La Rochenégly Joseph 12  
 La Rochenégly Marie 12  
 La Rochenégly Marthe 12  
 La Valette 15  
 Labordere Alfred 33  
 Lalemard 7  
 Langon Claude 7  
 Languedoc 2; 4; 5  
 Laroche-Négly François Anatole (voir de la Roche Négly) 18  
 Laroche-Négly Georges François Alexis (voir de la Roche Négly) 18  
 Laval-Emblaves 18  
 Le Puy-en-Velay 15  
 Les Hermens 6  
 Linet Pierre 11  
 Lionyier 8  
 Lisieux 5  
 Londres 3  
 Louis Philippe 31  
 Louis XIV 4

Louis XVIII 22  
 Louis-Philippe 20; 24  
 Lyon 13; 19

## —M—

Margerit 7  
 Marminhac 9  
 Mathon Jacques 18  
*Maumeire* 4  
*Maumerac* 4  
 Maurin Jacques 11  
 Mère du Moulin Marie 16; 18  
 Mengoux 11  
 Messey en Charolais 6  
 Meyronnec Joseph 9  
 Mézères 7  
 Mijolla 7  
 Mijollat de la Touraille Marie Anne 27  
 Mondon 7  
 Montagne 14  
 Montbarnier 27; 35  
 Montbrison 13  
 Montfaucon 2  
 Montfranc 15; 16  
 Montgiraud 5  
 Montméa 12; 15  
 Montméa Claude Gaspard 13  
*Montpellier* 5  
 Montpesat 8  
 Montreymard Julie Angélique 18  
 Mortesagne 2; 7  
 Mouret Guillaume 12  
 Mouton Duvernet Régis Barthélémy 24

## —N—

*Navarre* 4  
 Notre Dame du Puy 2; 6

## —O—

Olin Marie 11  
 Oullins 13  
 Outin 7

## —P—

Paris 17; 25  
 Pastural des Beaux Aymar 7  
 Pertuis. 2  
 Petiot Anne 11  
 Petiot Claude 10  
 Petiot Jeanne 8; 9; 11  
 Petiot Pierre 9  
 Picard 32  
 Pierre de Sagnard de Choumouroux 5  
 Pierre évêque de Rodez 2  
 Pipet Laurent 24  
 Plantier Denis 13  
 Poitiers-Valentinois 2  
 Pologne 6  
 Pons Antoinette 11  
*Porte* 5  
*Préaux* 4  
 Privas 2  
 Privat 12

Puy 2; 3; 6; 8

## —Q—

Quercy 16  
 Queyrières 2; 4; 6; 27

## —R—

Reboul Pierre 15  
 Rechatin 8  
 Rechatin des Olières Jean 8  
 Reynaud de la Bastie Claude Just 10; 11  
 Rimbert 12  
 Roche en Régnier 7  
 Rodde de la Marge Marie Caroline 19  
 Rodde de la Marge Mathieu 19

## —S—

Sabot Marie 11  
 SAGNARD 2  
 Sagnard Antoine 4; 7; 9  
 Sagnard Antoinette 7  
 Sagnard Bertrand 2  
 Sagnard César 3; 4; 5; 7  
*Sagnard Christophe* 5  
 Sagnard Claire 9  
 Sagnard Claude 7  
*Sagnard Claude Aymé* 5; 10  
 Sagnard de Chazeaux Claude Aymé 10  
 Sagnard de Chazeaux Marie Alexie 15  
 Sagnard de Chazeaux Pierre Joseph 15  
 Sagnard de Choumouroux Jean 8  
 Sagnard de Choumouroux Alexie 11; 15  
 Sagnard de Choumouroux Alexis Sébastien 15  
 Sagnard de Choumouroux Alphonse 30  
 Sagnard de Choumouroux André 8  
 Sagnard de Choumouroux Anna Marie 11  
 Sagnard de Choumouroux Anne 8  
 Sagnard de Choumouroux Anne Marie 11  
 Sagnard de Choumouroux Balthazar Xavier 9  
 Sagnard de Choumouroux Béatrix Joseph 27; 28  
 Sagnard de Choumouroux Claire 8  
 Sagnard de Choumouroux Claire Marguerite 8  
 Sagnard de Choumouroux Claude Aimé 8  
 Sagnard de Choumouroux Claude Aymé 8; 9; 10; 11  
 Sagnard de Choumouroux Claude Melchior 10  
 Sagnard de Choumouroux Claude Thomas 11  
 Sagnard de Choumouroux de Montméa Jean Joseph 10; 12  
 Sagnard de Choumouroux de Montméa Joseph 11  
 Sagnard de Choumouroux Edouard Guy Régis 27  
 Sagnard de Choumouroux Edouard Guy Régis Alais Marie  
 27  
 Sagnard de Choumouroux Eliane Marie Joseph Mercédès 27  
 Sagnard de Choumouroux Ernest 19; 29; 34  
 Sagnard de Choumouroux Ernest Léon Alfred 19  
 Sagnard de Choumouroux Françoise Alexie 14; 17  
 Sagnard de Choumouroux Georges 26  
 Sagnard de Choumouroux Georgette Françoise Marie 27  
 Sagnard de Choumouroux Jean 9; 10  
 Sagnard de Choumouroux Jean Alexis Sébastien 14  
 Sagnard de Choumouroux Jean Antoine 10  
 Sagnard de Choumouroux Jean Aymé 11; 12; 13; 18  
 Sagnard de Choumouroux Jean François 9  
 Sagnard de Choumouroux Jean Gaspard Alexis 13; 14; 15  
 Sagnard de Choumouroux Jean Joseph 5; 10; 15

Sagnard de Choumouroux Jean Louis 15  
 Sagnard de Choumouroux Jean Martin 11  
 Sagnard de Choumouroux Jean Pierre Louis 15  
 Sagnard de Choumouroux Jeanne Marguerite 10  
 Sagnard de Choumouroux Jeanne Marie 8; 9  
 Sagnard de Choumouroux Jeanne Marie France Olympe 27  
 Sagnard de Choumouroux Joseph 8  
 Sagnard de Choumouroux Joseph Alphonse Raymond  
 Marcellin Bénigne 19  
 Sagnard de Choumouroux Joseph Aymé 13; 15  
 Sagnard de Choumouroux Joseph Charles Ernest 19; 26  
 Sagnard de Choumouroux Joseph Raymond Bénigne 14; 15;  
 16; 17  
 Sagnard de Choumouroux Joseph Raymond Bénigne Alexis  
 François 18  
 Sagnard de Choumouroux Joseph Victor George Auguste 26  
 Sagnard de Choumouroux Louis Adrien Alfred 19  
 Sagnard de Choumouroux Louise 11  
 Sagnard de Choumouroux Louise Bénigne 13  
 Sagnard de Choumouroux Louise Françoise 14; 17  
 Sagnard de Choumouroux Marie 8; 9; 11; 13  
 Sagnard de Choumouroux Marie Alexie 12  
 Sagnard de Choumouroux Marie Catherine 14; 17  
 Sagnard de Choumouroux Marie Ernestine Félicie Mercédès  
 26  
 Sagnard de Choumouroux Marie Françoise 9  
 Sagnard de Choumouroux Marie Léonie Charlotte 19  
 Sagnard de Choumouroux Marie Marthe 18  
 Sagnard de Choumouroux Marie Marthe Françoise 12  
 Sagnard de Choumouroux Pierre 8; 9; 10; 11; 18; 34  
 Sagnard de Choumouroux Pierre Georges 12; 15; 17  
 Sagnard de Choumouroux Pierre Joseph 14; 17  
 Sagnard de Choumouroux Pierre Louis 5; 11; 12; 14; 15  
 Sagnard de Choumouroux Pierre Vincent 11  
 Sagnard de Choumouroux Thomas 9  
 Sagnard de la Fressange Henry 23  
 Sagnard de Montméa Jean 8; 9; 10  
 Sagnard de Sasselange Jean François Régis 22  
 Sagnard Félix 27  
 Sagnard Félix Pierre Alfred 27  
 Sagnard François 4  
 Sagnard Guillaume 7  
 Sagnard Jean 2; 7; 9  
 Sagnard Jean Aymé 11  
 Sagnard Jean Baptiste 5  
 Sagnard Jean I 7  
 Sagnard Jean Joseph 9  
 Sagnard Jeanne 9  
 Sagnard Joseph Louis Félix 27  
 Sagnard Louis 9  
 Sagnard Louise 13  
 Sagnard Marguerite 11  
 Sagnard Pierre 4; 5; 7; 8; 11  
 SAIGNARD 2  
 SAIGNARD, SAGNARD, SANIARD ou SANHARD 2  
 Saint Andrews 6  
 Saint Didier en Velay 16  
 Saint-Anthème 13  
 Saint-Didier 15  
 Sainte Lucie 15  
 Saint-Etienne de Lardeyrol 18  
 Saint-Etienne-de-Lardeyrol 12  
 Saint-Marcel du Puy 11

Saint-Romain en Jarez 19  
 Salces 8  
 Salvizinet 13  
 SANHARD 2; 6  
 SANIARD 2  
 Sarlis 33  
 Sasselange 2; 10  
 Satilleu 27  
 Savannah 13  
 Senarcto Bertrandus 2  
 St Didier en Velay 2  
 St Gilles 7  
 St Julien en Chapeuil 27  
 St Voy en Velay 2  
 St. Voy en Velay 5  
 St-André 6  
 Suchère 8; 10  
 Suze 4

—T—

Tournon 8  
 Tourton François 7  
 Treslemont 8; 13; 34  
 Treveys Catherine 18  
 Trevys Catherine 12  
 Trevys Marie Marthe 12  
 Trevys ou Treveis Catherine 12  
 Tricot 26

—U—

Usson-en-Forez 7

—V—

Vacherolles 7  
 Valentin 34  
 Varenge 8  
 Veauchette 2  
 Velay 2  
 Vernet 2; 5  
 Véron 13  
 Véron de la Borie Jean André 15  
 Véron de la Borie Thomas Jean 15  
 Versilhac 33  
 Vesse 19  
 Vinay 32  
 Vinols 32  
 Vivarais 2  
 Vocance 5  
 Vonac 9  
 Vueilh- 5

—W—

Washington George 13

—Y—

Yssingeaux 2; 7; 9; 10; 16; 17; 19; 21